

DIMANCHE
26 AVRIL
A 21 HEURES

«SAMSON» au T.N.P.

POUR LE XV^e
ANNIVERSAIRE
DU M.R.A.P.

(VOIR PAGE 15)

15 AVRIL-
15 MAI 1964

N° 231
Un franc



Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

Où en sommes-nous EN FRANCE ?

Le dimanche 24 mai se déroulera, au Palais de l'U.N.E.S.C.O., à Paris, la XV^e JOURNÉE NATIONALE CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET POUR LA PAIX, organisée par le M.R.A.P.

Les rapports qui seront présentés, les débats qui auront lieu, porteront essentiellement sur une résolution récente de l'O.N.U. qui analyse les différents aspects du racisme à l'heure actuelle et suggère des moyens propres à le combattre.

Où en est le racisme aujourd'hui ? Le texte, adopté le 20 novembre 1963 par l'Assemblée générale des Nations Unies, souligne que la discrimination fondée sur la race, la couleur ou l'origine ethnique dans certaines régions du monde « continue à être une cause de très sérieuses préoccupations ».

Ce problème préoccupe-t-il également les Français ? Beaucoup seraient tentés, semble-t-il, de ne voir du racisme que ses formes les plus spectaculaires, les plus violentes, telles qu'elles apparaissent, par exemple, en Afrique du Sud, ou dans le sud des Etats-Unis. Il se manifeste pourtant, très souvent, autour de nous ; nous l'ignorons parfois, par une étrange presbytie, ou bien nous ne savons pas le reconnaître, ou encore certains l'estiment négligeable. En

confrontant la réalité française avec l'analyse générale faite par l'ONU, la Journée Nationale devrait permettre aux anti-racistes de faire le point et de prendre pleinement conscience de leurs responsabilités.

Nous soumettons en page 5, à nos lecteurs, quelques données de la situation qui pourront servir de base à leur réflexion. Nous serions heureux qu'ils concourent aux travaux préparatoires de la Journée Nationale en faisant, d'ici là, connaître au M.R.A.P., leur point de vue. Nous espérons, en outre, qu'ils participeront nombreux aux assises du 24 mai.

Sur quelques aspects du problème du racisme en France, on lira également : « L'Algérien bouc émissaire », par Nicole de BOISANGER-DUTREIL ; « Les gitans, ces parias », par Roger MARIA.

VERCORS



Prix de la Fraternité

1964

C'est l'écrivain Jean Vercors qui s'est vu décerner, pour 1964, le Prix de la Fraternité, pour l'ensemble de son œuvre, à l'occasion de la création, par le T.N.P., de sa pièce « Zoo ou l'assassin philanthrope ».

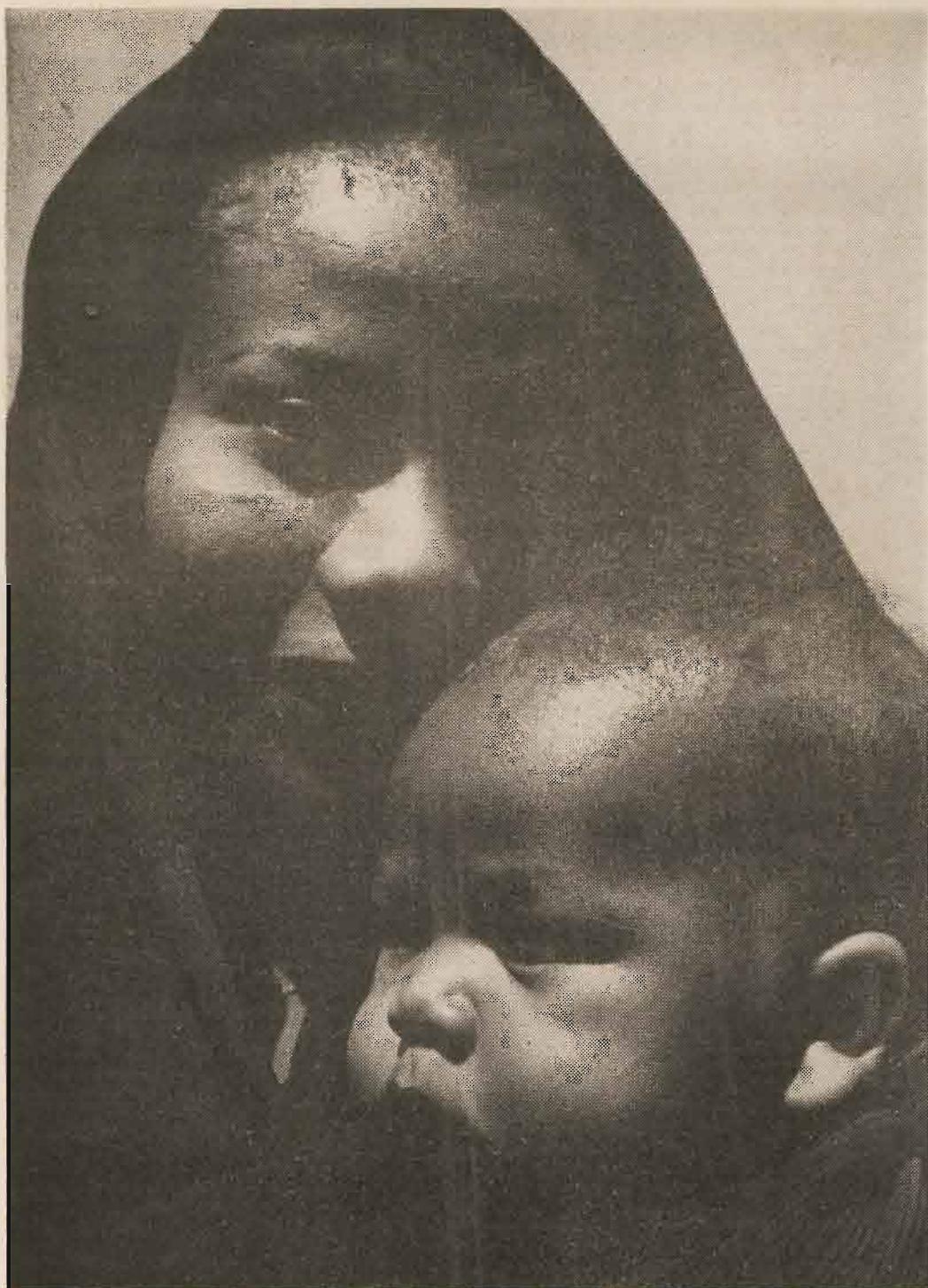
Le Prix de la Fraternité, fondé par le M.R.A.P., est destiné à couronner, chaque année l'œuvre littéraire, artistique ou scientifique qui a le mieux servi l'idéal de fraternité entre les hommes, sans distinction de race, d'origine ou de confession.

En désignant Vercors, le jury a tenu à mentionner plusieurs autres œuvres anti-racistes, dans des domaines divers, et à rendre hommage à M. Josué de Castro, à propos du film « Tonnerre sur le monde », réalisé sous son autorité.

Le Prix de la Fraternité sera remis solennellement au lauréat, le dimanche 26 avril, au Palais de Chaillot, au cours de la soirée du XV^e anniversaire du M.R.A.P.

On lira en page 15, nos informations à ce sujet, ainsi qu'une déclaration de Georges Wilson, directeur du T.N.P.

LA MADONNE NOIRIE



Ce magnifique document du photographe tchèque Karel Hajek a obtenu récemment le premier prix dans une exposition internationale. Son auteur lui a donné pour titre : la Madone noire.

Sur la brochure "Le judaïsme sans fard"

La brochure parue à Kiev, sous le titre « Le judaïsme sans fard » a suscité dans le monde une vive émotion. Elle a été condamnée par le Parti Communiste de l'U.R.S.S. et par divers journaux soviétiques. On trouvera en pages 4 et 6, nos informations et un article de Charles Palant.

U.S.A. : La loi et les hommes

La loi sur les droits civiques des noirs, débattue au Sénat américain sera une étape importante de la lutte antiraciste, mais quelle sera sa portée immédiate aux U.S.A. ? Jacques Amalric répond à cette question en page 3.

Avril, le mois du Ghetto

Avril, mois anniversaire de la révolte du Ghetto de Varsovie, sera marqué par la première du film « Samson », au T.N.P., le dimanche 26, mais aussi par la création d'une pièce de H. Slovès, « Tu lèveras ton front », dont nous donnons en page 16, un extrait. Voir également, pages 12 et 13, la présentation de l'album de Maurice Mendjisky, dédié aux combattants martyrs du Ghetto.

Ce mois-ci...

11-III. — A Parakou (Dahomey), de violents incidents entre des éléments originaires du Sud et du Nord font 50 blessés.

• Les délégués sud-africains décident de quitter l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.), avant que puisse avoir lieu un vote entraînant leur expulsion.

12-III. — A Mézières (Ardennes), des parachutistes attaquent et saccagent des cafés fréquentés par des travailleurs algériens.

13-III. — A Rio de Janeiro, meeting monstrueux en faveur du président Goulart qui venait d'annoncer des réformes sociales.

14-III. — Au procès de Dallas, les 12 jurés ont reconnu à l'unanimité, JACK RUBY COUPABLE DE MEURTRE AVEC PREMEDITATION. Il est condamné à la chaise électrique.

15-III. — Verdict du procès de Rabat : 11 militants de l'Union des Forces Populaires condamnés à mort dont 8 par contumace.

17-III. — Tombés dans une embuscade, 21 ouvriers musulmans sont massacrés par des Indiens à Calcutta.

• A New York, NOUVELLE GREVE SCOLAIRE EN FAVEUR DE L'INTEGRATION : 250.000 enfants, en majorité noirs, boycottent les cours.

19-III. — Par 66 voix contre 23 et 6 abstentions, l'Afrique du Sud est privée de son droit de vote au sein de l'Organisation Mondiale de la Santé.

20-III. — A Rio-de-Janeiro, mutinerie de 1.500 quartier-maîtres et matelots qui s'opposent à leurs officiers réactionnaires.

23-III. — Ouverture à Genève de la conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement, à laquelle participe 123 pays.

• A Alger s'ouvre le 6^e Conseil de Solidarité afro-asiatique.

• 80 noirs arrêtés à Jacksonville (Floride) au cours d'une manifestation contre la ségrégation raciale.

24-III. — MANIFESTATIONS CONTRE LA SEGREGATION RACIALE A JACKSONVILLE (Floride) : une femme noire est tuée d'un coup de revolver, plusieurs personnes sont blessées, des bombes explosent en divers points de la ville. 200 antiracistes sont arrêtés.

24-III. — Nouvelles manifestations anti-racistes et bagarres à Jacksonville.

26-III. — A Jacksonville (Floride), les noirs boycottent les magasins « Jim Crow » (qui appliquent la ségrégation raciale).

29-III. — A Jackson (Mississippi), manifestations anti-ségrégationnistes dans deux églises méthodistes : dans la première, 7 blancs et 2 noirs qui tentaient d'y pénétrer, sont arrêtés ; dans la seconde, deux évêques méthodistes, un blanc et un noir, voulant entrer ensemble, sont refoulés.

30-III. — 10.000 personnes au rassemblement de Compiègne organisé par le Mouvement de la Paix, demandent le désarmement général, et affirment leur volonté de paix, tandis que d'autres MARCHES pour la Paix se déroulent en Allemagne Fédérale (100.000 personnes) et à Londres (15.000 personnes).

31-III. — Coup d'Etat au Brésil : deux Etats (Sao-Paulo et Minas-Gerais) se rebellent contre l'autorité fédérale, pendant que la plupart des chefs militaires abandonnent M. Goulart.

1-IV. — La mère du gouverneur du Massachusetts, Mme Peabody, âgée de 72 ans, arrêtée pour s'être rendue avec des noirs, dans un restaurant réservé aux blancs, à Sainte-Augustine (Floride), est inculpée de désobéissance à la loi, de conspiration et de viol de la « loi sur les clients indésirables ».

6-IV. — A Nice, UN « PIED-NOIR » TUE UN ALGERIEN qui dansait avec une Française.

7-IV. — Nouvelles manifestations à Cleveland (Ohio) : des intégrationnistes s'opposent à la construction dans le quartier noir, d'une nouvelle école primaire, qui ne sera pas intégrée du fait de la ségrégation dans l'habitat. Un pasteur blanc est écrasé par un bulldozer, 15 blessés, 22 arrestations.

• Accord avec Salazar : une base française destinée à la force de frappe sera installée aux Açores ; en contrepartie des navires de guerre seront fournis par la France au dictateur portugais.

8-IV. — Aux élections primaires du Wisconsin (U.S.A.), le gouverneur de l'Alabama, George Wallace, farouche partisan de la ségrégation raciale, remporte 30 % des voix.

12-IV. — Ouverture à Londres, sous la présidence de M. Mongi Sliim, ministre tunisien des Affaires étrangères, d'UNE CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES SANCTIONS ECONOMIQUES A PRENDRE CONTRE L'AFRIQUE DU SUD.

• En Afrique du Sud, 4 policiers et un employé de tribunal sud-africains sont condamnés à des peines de prison pour brutalités et violences ayant entraîné la mort d'un détenu africain.

QUE SE PASSE-T-IL ?

AFRIQUE DU SUD

● Neuf hommes en danger

Le tribunal du Cap a reconnu « coupables » neuf hommes, neuf Africains, membres de l'A.N.C. (African National Congress). Ils étaient tous accusés de « sabotage » parce qu'ils luttèrent de toutes leurs forces dans leur propre pays, pour que dix millions de noirs ne vivent pas comme des esclaves, parqués, déportés dans des réserves qui sont de véritables camps de concentration ; parce qu'ils luttèrent pour que soit reconnu l'égalité entre blancs et noirs, pour que chacun jouisse des mêmes droits.

Parmi les neuf inculpés reconnus « coupables » figurent le grand leader de l'A.N.C., Nelson, Mandela, Walter Sisulu, ancien mineur, militant syndicaliste ; Govan Mbeki, Raymond Mhlaba, Ahmed Kathrada, Lionel Bernstein et Denis Goldberg.

Si le tribunal du Cap, après un an de parodie d'instruction et de procès, a déclaré coupables ces neuf hommes, il hésite pourtant à définir les peines. La mort est bien sûr requise contre eux. Mais le verdict devant être rendu public, cela gêne les autorités qui savent toute l'émotion qu'une telle décision soulèverait dans le monde entier.

Partout, à l'étranger et en Afrique du Sud, on condamne le régime ségrégationniste, raciste de Verwoerd. Des organisations, des personnalités, adressent quotidiennement des protestations au gouvernement sud-africain. M. Thant, secrétaire général des Nations-Unies a lancé un appel urgent, demandant la vie sauve pour les neuf hommes. Cent six pays, au cours de la dernière session de l'O.N.U. ont exigé du gouvernement sud-africain qu'il libère les milliers de prisonniers politiques actuellement en prison et qu'il épargne les inculpés du procès en cours. Plus récemment, le Conseil de Sécurité a été saisi du cas des condamnés à mort en Afrique du Sud, « accusés du seul crime, d'avoir réclamé pour tous les Sud-Africains, le respect de la dignité humaine », a dit M. Diallo Telli (Guinée), président du Comité anti-apartheid des Nations-Unies.

L'inquiétude est d'autant plus grande que le gouvernement de Verwoerd annonce qu'en quatre ans, 396 personnes, dont 305 Africains, ont été pendues en Afrique du Sud. Mais combien sont morts sous la torture, en prison, dans les camps.

Il est encore possible de sauver ces hommes. La protestation mondiale doit s'élever avec plus de force. Une pétition circule, exigeant la libération de ces neuf patriotes qui sont l'honneur du peuple sud-africain. Il faut la signer, la faire signer.

L'opinion publique française doit s'élever contre cet inique procès, contre le régime monstrueux de l'apartheid. Si on n'essaie pas de juguler la folie raciale de Verwoerd et de ses acolytes, « il est évident, a dit M. Telli, président du Comité anti-apartheid à l'O.N.U., que les conséquences d'un éventuel conflit racial ouvert ne se limiteraient pas à l'Afrique du Sud. Le continent africain et le monde entier ne sauraient être épargnés en cas d'explosion en Afrique du Sud ».

Savoir dormir...

c'est
savoir vivre !



dormez
SIMMONS

EN VENTE dans toutes les bonnes
Maisons de Literie et d'Ameublement
et les grands Magasins.

Anticipation

« Parmi les cosmonautes américains qui suivent actuellement un entraînement sévère en vue d'aller sur la Lune, se trouve un Noir, le capitaine Edward J. Dwight. Il sera le premier Noir à prendre pied sur la Lune. »

(Les Journaux.)

Ce fut un jour de liesse. On dansa à Moscou, Bamako, New-York, Paris et Dallas. Et partout ailleurs. Pour quelques heures, le monde oublia ses querelles : la Terre avait vaincu la Lune. Les poètes triomphaient, les savants et les techniciens aussi. Certes, la technique américaine reprenait son avantage et si Moscou avait eu Gagarine, Washington possédait désormais Dwight. Mais tout le monde était heureux. Ce qui comptait, c'était la victoire de l'Homme.

Edward J. Dwight était un garçon modeste. Pendant son aventure il apprit en riant que le Président l'avait nommé général. Dès qu'il fut sur la Lune, il lança un message aux peuples de la Terre, message repris par toutes les radios et télévisions du monde, en direct. Il eut une phrase émue pour remercier sa patrie, qui faisait de lui le plus grand pionnier de tous les temps, mais il fit s'esclaffer ses auditeurs en affirmant qu'il était moins méritant que Christophe Colomb, lequel ne savait pas qu'il allait découvrir l'Amérique.

Il faut rappeler que la préparation de l'expédition durait depuis six mois. Pièce par pièce, les techniciens américains durent envoyer sur notre satellite des équipes de robots télécommandés qui construisirent une base exceptionnelle destinée à recevoir la première équipe de pionniers. Tout était prévu dans les moindres détails, et on plaisait les Etats-Unis parce qu'ils reconstruisaient, là-haut, « l'American way of life ». Les cosmonautes y trouveraient, dans la grande base de matière plastique leur univers quotidien : « gadgets » en tout genre, frigidaire et photos de stars déshabillées et déjà épinglées aux faux murs. Ça, c'était la petite histoire. Il fallait, tout de même, qu'un homme osât, lui, tenter l'aventure. On avait choisi Dwight pour ses qualités remarquables et son incontestable supériorité physique et morale. Il précédait ses amis...

Le général Edward J. Dwight, fourbu et ravi, après avoir envoyé son message, décida de se reposer. Il gagna la cabine spéciale qui lui était réservée dans la base. Il ne pouvait pas se tromper. La porte était marquée : « Only for coloured man ». Tout était vraiment prévu.

Oncle TOM.

HIER

ET AUJOURD'HUI

● Le souvenir de Buchenwald

Le dimanche 5 avril, a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, l'inauguration officielle du Monument élevé par les rescapés du Comité des Intérêts Français créé clandestinement derrière les barbelés de Buchenwald-Dora et dédié à la mémoire des héros et martyrs de ces camps.

Des délégations d'anciens du camp de Buchenwald étaient venues de Belgique, du Luxembourg, d'Autriche, de R.F.A., de Hongrie, d'Italie, de Yougoslavie. De nombreuses personnalités assistaient à l'émouvante cérémonie qui s'est déroulée devant le Monument : MM. Marcel Paul, Eugène Thomas, Albert Forcinal, anciens ministres, les ambassadeurs d'U.R.S.S., de Norvège, d'Autriche, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie ; M. Bertin, représentant M. Jean Sainteny, ministre des Anciens Combattants ; M. Tollet, président du Comité de Libération de Paris, etc...

Une délégation du M.R.A.P., conduite par le président Pierre Paraf et le secrétaire général Charles Palant, participait aussi à cette cérémonie du souvenir.

● De Izieux à Auschwitz

Au moment où se déroule le procès des bourreaux d'Auschwitz à Francfort, un triste anniversaire prend la valeur d'un témoignage qui s'ajoute à tous ceux des rescapés de ce camp de la mort.

Il y a vingt ans, le 6 avril 1944, à Izieux, dans l'Ain, quarante-trois enfants, âgés de quatre à dix-sept ans, de confession israélite ou catholique, appartenant à des familles dispersées, menacées ou engagées dans la Résistance, étaient arrêtés.

Ces enfants avaient trouvé refuge dans une colonie fondée par M. et Mme Zlatin. Des réfugiés juifs, une institutrice, des fermiers voisins aidèrent M. et Mme Zlatin pour essayer d'épargner à ces enfants les horreurs de l'époque.

Ce jour-là, veille de Pâques, la colonie prenait le petit déjeuner lorsqu'une voiture grise et deux camions firent irruption dans la cour. Des soldats casqués, les armes à la main, encadrés par des officiers et conduits par des agents de la Gestapo, cernaient la maison, puis pénétraient à l'intérieur et chassaient à coups de crosse éducateurs et enfants.

Ces « valeureux » soldats de l'armée hitlérienne, qui s'attaquaient à des enfants, n'eurent aucune peine à les emmener. On fit monter les captifs dans les camions : sept adultes, quarante-trois enfants partaient pour un long calvaire dont les stations furent les camps de Montluc, Drancy, Metz et Auschwitz.

Seule une éducatrice, Mlle Feldblum, échappa par miracle aux fours crématoires.

Il appartient à tous ceux qui luttent pour que plus jamais le terrible fléau du fascisme ne domine le monde, de dédier en ce tragique anniversaire, une pensée aux 43 petits martyrs.

● Autour du « Vicaire »

Le 11 juin 1940, le cardinal Tisserant, actuel Doyen du Sacré Collège, adressait, à titre privé, une lettre au cardinal Suhard, archevêque de Paris. Les archives de celui-ci ayant été saisies par la Gestapo, le texte est aujourd'hui publié par un éditeur allemand.

Parlant de la politique du Vatican à l'égard de l'hitlérisme, le cardinal Tisserant écrivait :

« Nos gouvernants ne veulent pas comprendre la nature du vrai conflit et ils

(Suite page 3)

DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2^e)

Tél. : GUT. 09-57

Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs

Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris

Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.O.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequier, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.



Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. - Châteauroux Gérants : S. BIANCHI

QUE SE PASSE-T-IL ?

(Suite de la page 2)

s'obstinent à s'imaginer qu'il s'agit d'une guerre comme dans l'ancien temps. Mais les idéologies fasciste et hitlérienne ont transformé les consciences des jeunes et les moins de 35 ans sont prêts à tous les délits pour la fin que leurs chefs commandent.

Et il précisait qu'il avait demandé « avec insistance au Saint-Père... de faire une encyclique sur le devoir individuel d'obéir au dictamen de la conscience, car c'est le point vital du christianisme... »

« Je crains que l'histoire n'ait à reprocher au Saint-Siège d'avoir fait une politique de commodité pour soi-même et pas grand-chose de plus. C'est triste à l'extrême, surtout quand on a vécu sous Pie XI. Et tout le monde se fie sur ce que Rome ayant été déclarée ville ouverte, personne de la curie n'aura rien à souffrir : c'est une ignominie. »

Cette lettre, écrite par un haut dignitaire de l'Eglise à l'époque où les nazis mettaient en application leur système d'extermination systématique et totale des juifs, est d'autant plus importante que l'on sait la polémique soulevée par la pièce de Rolf Hochhuth, *Le Vicaire*.

Le 25 mars dernier, le cardinal Tisserant a donné, au Vatican, une conférence de presse au cours de laquelle il a confirmé l'authenticité de sa lettre de juin 1940, précisant cependant qu'il n'avait pas demandé à Pie XII de condamner le racisme et le fascisme, ces deux idéologies ayant été déjà condamnées par Pie XI, et que s'il avait regretté que le pape n'eût pas répondu à sa lettre, il avait voulu critiquer toute la curie romaine, qui comprend à la fois les cardinaux et le pape.

Puis le cardinal Tisserant a ajouté : « Si le Vatican avait été au courant, je crois qu'il aurait été bon de faire quelque chose. Je ne suis pas sûr que cela aurait aidé les juifs. Mais personnellement, je crois que j'aurais fait quelque chose. »

* * *

Dans le même temps, une revue italienne, *Vita*, révèle que Pie XII avait préparé un discours condamnant les persécutions des juifs par les nazis, mais qu'il renonça, au dernier moment, à le prononcer, redoutant les conséquences qu'il aurait pu avoir :

« Une heure avant l'audience, écrit « Vita », Pie XII, qui avait coutume de peser tous les mots de ses allocutions, relisait une fois de plus le texte et réfléchissait. Il le lut à une personne de son entourage immédiat, d'une voix vibrante

d'émotion et de colère. Il se concentra quelques instants. Soudain, il déchira son discours en disant : « J'ai le devoir de simplifier, non pas de compliquer les choses. »

* * *

Sur le problème du silence de Pie XII, le Révérend Père Riquet a fait une conférence au Cercle Interallié, intitulée : « Le Vicaire a-t-il trahi ? »

L'orateur a rappelé que, dès 1937, Pie XI, avec la collaboration du futur Pie XII, avait publié l'encyclique *Mit Brennender Sorge*, condamnant le racisme et le totalitarisme. Par la suite, Pie XII a repris ces mêmes thèmes dans l'encyclique *Summi Pontificatus* et, poursuit le R. P. Riquet, il a protesté contre les persécutions infligées aux Polonais, contre la violation de la neutralité de la Belgique, de la Hollande et du Luxembourg, et est intervenu auprès de Horthy pour empêcher la déportation des juifs hongrois.

Enfin, l'orateur a insisté sur la déclaration solennelle de Pie XII en mars 1945, demandant que soient répudiés « les orgueils de la race et du sang », et qui a été suivie d'une nouvelle vague de meurtres des nazis. « Le Vicaire n'a pas trahi », a répondu le R.P. Riquet.

DISCRIMINATIONS

● « C'est fermé... »

LA rue Franklin-Roosevelt, à Vincennes, c'est la grand'rue du quartier, la rue commerçante.

Ce jour-là, il est midi et les femmes se hâtent de faire leurs achats pour le déjeuner.

Passe une mère accompagnée de ses deux enfants. Elle s'arrête devant une épicerie : les fruits et les légumes y ont bel aspect. Et son mari a l'habitude d'y aller lorsque c'est lui qui fait les courses du ménage. Elle attend que l'épicier finisse de servir des tomates à un client pour demander une livre de bananes :

— C'est fermé, répond le commerçant.

— Comment ?... mais vous venez de servir ce monsieur.

— Je vous dis que c'est fermé. Et puis je ne sers pas les noirs !

Cette maman a la peau noire, elle est antillaise. Le triste sire devait penser que « ces gens-là » n'ont pas besoin de bananes.

Debout sur le bord du trottoir, toute désespérée, la jeune femme essaie néanmoins de se défendre : « Vous vous rendez compte, s'exclame-t-elle, le « salaud » a refusé de servir une noire. »

Les gens commencent à s'attrouper. Une amie du M.R.A.P., Mme P..., qui entend cette phrase, s'approche de la jeune femme et lui demande ce qui se passe. Elle lui conseille alors, ainsi qu'un agent de police, témoin de l'affaire, de porter plainte, et surtout connaissant l'action du M.R.A.P., de s'adresser à notre Mouvement pour que l'affaire suive un cours judiciaire.

« Ça ne m'étonne pas de lui » me dit Mme P..., ce bonhomme est bien connu dans le quartier pour ses opinions racistes et antisémites. Il y a quelque temps, il tenait une épicerie un peu plus bas dans la rue. J'attendais avec une amie qu'il nous serve. Nous apercevant, voilà qu'il s'exclame : « Tiens, il en reste encore, je croyais qu'on les avait tous gazés. » Nous avons tout de suite jugé le personnage et nous n'avons plus jamais mis les pieds dans son magasin.

Encore un de ces cas de discrimination raciale qui empoisonnent trop souvent la vie quotidienne, et qui justifient pleinement la lutte que mène notre Mouvement pour l'obtention d'une législation antiraciste.

LA LOI et les hommes

D'ICI quelques semaines au mieux, quelques mois au pire, la discrimination raciale sera officiellement interdite sous toutes ses formes aux Etats-Unis. Une législation nationale la déclarera illégale sur l'ensemble des territoires des cinquante Etats qui forment la fédération américaine.

La discrimination raciale n'en aura pas pour autant disparu. Les projets de loi antiracistes examinés en ce moment

par

Jacques AMALRIC

par le Sénat — ils ont été approuvés par la Chambre des Représentants le 10 février dernier — ne sont pas un remède miracle. Inscrivant dans la réalité judiciaire le respect des droits civiques de tous les citoyens ils constitueront cependant un appréciable outil de la « révolution noire » devant les tribu-

sentiment bien précis : la crainte de voir les noirs américains se lasser de promesses jamais tenues, se lasser de manifestations non-violentes auxquelles ne répondent bien souvent qu'amendes, jours de prison, morsures des chiens policiers, matraquages ou décharges d'aiguillons électriques en principe réservé au bétail. Les leaders intégrationnistes et les libéraux, noirs ou blancs, craignent aussi que le slogan de l'assimilation n'apparaisse en définitive que comme un mythe, comme un mirage sans consistance et qu'il soit de plus en plus abandonné au profit d'une nouvelle forme de ségrégation, prêchée par exemple par les musulmans noirs, que l'on pourrait appeler par opposition à la ségrégation imposée par une minorité, la « ségrégation dans l'égalité ». Le danger de voir demain un Etat noir se créer quelque part autour de la Géorgie reste inexistant, mais celui d'assister à une vague de violence, est beaucoup plus réel. Les noirs américains, en outre, n'ont pas besoin d'un nouveau facteur de division. La concurrence à laquelle se livrent déjà certaines organisations intégrationnistes nuit suffisamment à leur action.



Une barrière infranchissable ?

naux et l'opinion publique. Mais les prolongements de la lutte juridique en faveur de l'égalité raciale ne suffiront pas à rendre inutiles les manifestations de rues, les « pèlerinages » de la liberté, la lutte contre la ségrégation « de fait » qui remplace peu à peu dans les Etats sudistes la ségrégation « légale » et qui s'installe dans les Etats du Nord et de l'Ouest à mesure que le problème noir gagne toutes les régions des Etats-Unis, conséquence logique de l'émigration intérieure des Américains de couleur.

Bien qu'elle ne soit pas une panacée nationale, la reconnaissance solennelle des droits civiques est impatientement attendue par la communauté noire. Depuis une quinzaine d'années en effet la lutte en faveur de l'égalité raciale devant les tribunaux a constitué la pierre de touche de la « révolution noire ». L'adoption définitive par le Congrès des projets de loi mis au point par le président Kennedy et repris à son compte par M. Lyndon Johnson constituerait d'autre part une victoire de la démocratie au sens organique du terme : la majorité des représentants du peuple approuvant l'accession d'une minorité à l'égalité, le respect de la volonté du peuple implique obligatoirement que cette égalité soit inscrite dans les faits. Pour théorique qu'il soit, ce raisonnement reste en partie vrai : l'immense majorité des Américains, blancs ou noirs, croient fermement aux vertus de leur système de gouvernement, et font confiance aux autorités qu'ils se sont données.

L'impatience avec laquelle est attendu le vote sur les projets de loi Kennedy-Johnson est également due à un autre

DE L'ESCLAVAGE A LA SEGREGATION

Le chemin parcouru par les noirs en direction de l'égalité raciale est long. Sa première étape remonte à 1862, date à laquelle Lincoln proclama l'émancipation des esclaves. Le Sud profond et raciste vaincu, les noirs purent se croire un moment arrivés au bout de leurs peines avec la période connue sous le nom de « Reconstruction » et marquée par une alliance révolutionnaire entre les « petits blancs » et les noirs. Mais les puissants planteurs et l'essor de la culture du coton, qui exigeait une main-d'œuvre bon marché, mirent ces projets en échec. Une vague raciste succéda à cette période d'euphorie : la plupart des Etats qui possédaient une population noire se dotèrent, avec l'appui de la Cour Suprême du pays, d'une législation ségrégationniste. La ségrégation remplaça ainsi l'esclavage. La domination de l'homme sur l'homme par le biais de la propriété légale avait été remplacée par l'hypocrite doctrine officielle alors en vigueur : séparés mais égaux.

Il fallut attendre un arrêt de la Cour Suprême en 1954, pour que cette théorie de la séparation dans l'égalité soit révisée. Les juges de la Cour Suprême estimèrent alors que la ségrégation dans l'enseignement aboutissait à fournir aux noirs un enseignement inférieur. Au nom de cette même égalité dont s'étaient prévalus leurs prédécesseurs pour appuyer la ségrégation, ils la déclarèrent illégale. Restait à promouvoir l'égalité,

(Suite page 14)

**VODKA
WYBOROVA**

Importée de Pologne
en caisses d'origine

par

ROBERT DELAKUPEIAN

Halle aux vins

22-23, Préau des Eaux-de-vie

PARIS (5^e)

Téléphone : DANton 29-87

Vacances Printemps-Eté en ISRAEL

Départs spéciaux par avion EL AL ou AIR-FRANCE

Prochains départs : Le 3 mai — retour le 18 mai
Le 14 mai — retour le 31 mai
Le 17 mai — retour le 6 juin
Le 24 mai — retour le 7 juin
Le 31 mai — retour le 21 juin

POUR LE PRIX : à partir de 1.240,00 FRANCS (Hôtel et petit déjeuner compris)

Nombreux départs en juin - juillet et août

Par bateau : à partir de 710,00 francs

PRIX SPECIAUX POUR GROUPES

Pour tous renseignements, s'adresser à l'agence de tourisme bien connue :

L'OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

(Direction : M. KOTZKI)

18, rue Bleue, PARIS (9^e) — PRO. 91-09

78, boulevard Barbès, PARIS (18^e) — ORN. 09-00

BILLETS DE CHEMIN DE FER, AVION ET BATEAU POUR TOUS PAYS

Sur la brochure "Le judaïsme sans fard"

L'ANNONCE de la publication, à Kiev, de la brochure « Le judaïsme sans fard », a provoqué une émotion bien légitime dans les milieux antiracistes les plus divers.

Le M.R.A.P. a exprimé cette émotion en un communiqué largement reproduit par la presse.

Mis à part ceux qui, en toutes circonstances s'acharnent à gonfler jusqu'à la démesure tout ce qui peut nuire au prestige de l'U.R.S.S., la peine éprouvée, devant le navrant ouvrage de T. Kitchko est proportionnée pour chacun à l'amitié qu'il porte à l'Union Soviétique.

Le racisme, l'antisémitisme comme toute forme de discrimination ethnique n'y sont-ils pas sévèrement condamnés par la Constitution et par la loi? Faut-il ajouter que la nature même du socialisme ne saurait s'accommoder d'aucune hiérarchisation des valeurs humaines se fondant sur le critère racial?

S'agissant de la grande République des Soviets, chacun comprend qu'en même temps qu'y est assurée la liberté pour chacun de pratiquer la religion de son choix, la propagande antireligieuse s'y développe non moins librement.

Mais quoi! la propagande antireligieuse ce ne peut pas être ces caricatures grossières, ces textes indigents contraires à la vérité historique.

Nous sommes là, loin de la libre confrontation des idées. Injurieuse et blessante pour les juifs, la brochure « Le judaïsme sans fard » est AUSSI un outrage à la mémoire des millions de Soviétiques — croyants ou incroyants, juifs ou non-juifs — qui donnèrent leur vie pour libérer le monde de la barbarie raciste.

Moins qu'une preuve que les juifs connaîtraient en U.R.S.S. une condition injuste — ce que de nombreux témoignages démentent — « Le judaïsme sans fard » constitue plutôt un intolérable abus de confiance en regard du droit qu'a chaque citoyen soviétique d'apporter sa contribution au débat entre croyants et athées.

La sanction des auteurs et des responsables d'une telle publication doit être à la mesure du méfait et de nature à décourager toute récidive.

Mise au pilon, après avoir été retirée de la circulation, la brochure a été l'objet d'une condamnation par la Commission idéologique du Comité Central du Parti Communiste de l'U.R.S.S.

Cette condamnation a été accueillie avec soulagement par tous les antiracistes.

Plus encore quand on sait qu'en U.R.S.S. les décisions du C.C. du Parti Communiste prévalent sur toutes les autres autorités; leurs répercussions y sont d'une profondeur à nulle autre égale.

Puisse la vigilance — un instant prise en défaut — du peuple soviétique ne jamais se relâcher, en cette matière capitale qu'est la lutte contre les survivances du racisme et de l'antisémitisme. Sur trop de continents attardés, en trop de pays où l'on est parfois bien prompt à donner des leçons à l'U.R.S.S., des hommes souffrent et meurent encore des méfaits sanglants du racisme.

Que rien ne vienne détourner ceux qui s'unissent et luttent pour le triomphe de la fraternité humaine.

Charles PALANT,
Secrétaire Général
du M.R.A.P.

NOTRE dernier numéro était sous presse quand deux journaux du soir ont diffusé, à Paris, les premières informations concernant la brochure parue à Kiev, sous le titre *Le Judaïsme sans fard*.

Le M.R.A.P. et *Droit et Liberté* se sont aussitôt préoccupés de rechercher toutes les précisions indispensables. Les journaux qui se référaient à cette brochure le faisaient sous le couvert de correspondants à l'étranger (Rome ou Bruxelles). Le seul document que nous ayons pu nous procurer, avec bien des difficultés, est une plaquette de 192 pages portant, sur une feuille de garde, l'indication, en anglais, qu'il s'agit d'une reproduction en offset de l'original. Il semble qu'aucun exemplaire de l'original, lui-même, n'ait circulé en France, dans les milieux de la presse. Et le Bureau d'Information Soviétique, auquel nous nous sommes également adressés, n'en possédait pas non plus.

LE M.R.A.P. PREND POSITION

Le 23 mars 1964, le secrétariat du M.R.A.P. a rendu public le communiqué suivant :

Des journaux français ont fait état, ces jours derniers, d'une brochure de propagande antireligieuse publiée à Kiev, dont certains passages et caricatures, par leur contenu diffamatoire et blessant pour les juifs, donnent à cet ouvrage un caractère grossièrement antisémite.

Cette information a provoqué une émotion compréhensible, d'autant plus grande qu'il est notoirement connu qu'en Union Soviétique, la Constitution et la loi interdisent les atteintes à l'honneur et à la dignité de tout groupe national ou ethnique.

Le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) partage cette émotion et s'est adressé aux organismes soviétiques compétents pour obtenir tous éclaircissements.

Le M.R.A.P. entend réaffirmer qu'il condamne sans réserve toute attitude tendant à jeter le discrédit sur quelque communauté humaine que ce soit.

Il souligne que l'affrontement des idées philosophiques ou politiques se détourne de son objet dès l'instant où ne sont plus respectées les valeurs attachées à la personne humaine, où l'on recourt au dénigrement systématique et aux généralisations abusives.

Ce communiqué a été reproduit par la presse, tant à Paris qu'en province. Certains comités du M.R.A.P., comme celui de Lille, ont publié, dans le même esprit, leurs propres communiqués.

Diverses autres associations ont exprimé leur émotion, notamment l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (U.J.R.E.), la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.), l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs, l'Union des Sociétés Juives de France, le Cercle Bernard-Lazare, l'Amicale des Anciens Déportés Juifs, l'Union des Etudiants Communistes, l'Amicale des Juifs Anciens Résistants, la Ligue Internationale contre l'Antisémitisme, le Conseil National des Israélites de France.

D'ABONDANTS COMMENTAIRES

D'abondants commentaires ont été publiés dans la presse sur cette affaire. Le quotidien progressiste de langue yiddish, *La Presse Nouvelle (Nate Presse)* écrivait notamment, sous la signature de M. Vilner :

« La présentation, sinon le contenu de cette brochure est susceptible d'alimenter les haines antisémites là où le terrain serait propice. Elle est, en effet, illustrée de plusieurs caricatures malveillantes et de mauvais goût, qui risquent de flatter et favoriser les sentiments de mépris envers les juifs... »

« Voilà pourquoi, tout en nous élevant avec force contre les campagnes antisoviétiques, tout en exaltant le rôle historique de l'U.R.S.S. pour extirper l'antisémitisme et pour sauver des millions de juifs de l'extermination, nous le disons franchement : cette brochure nous choque, nous jugeons ses dessins nocifs. Ce genre de caricature est une arme d'excitation, et ne saurait servir pour convaincre, pour parler à la raison, ni pour défendre une cause juste. »

(Suite page 6)

Le communiqué du Parti Communiste

de l'Union Soviétique

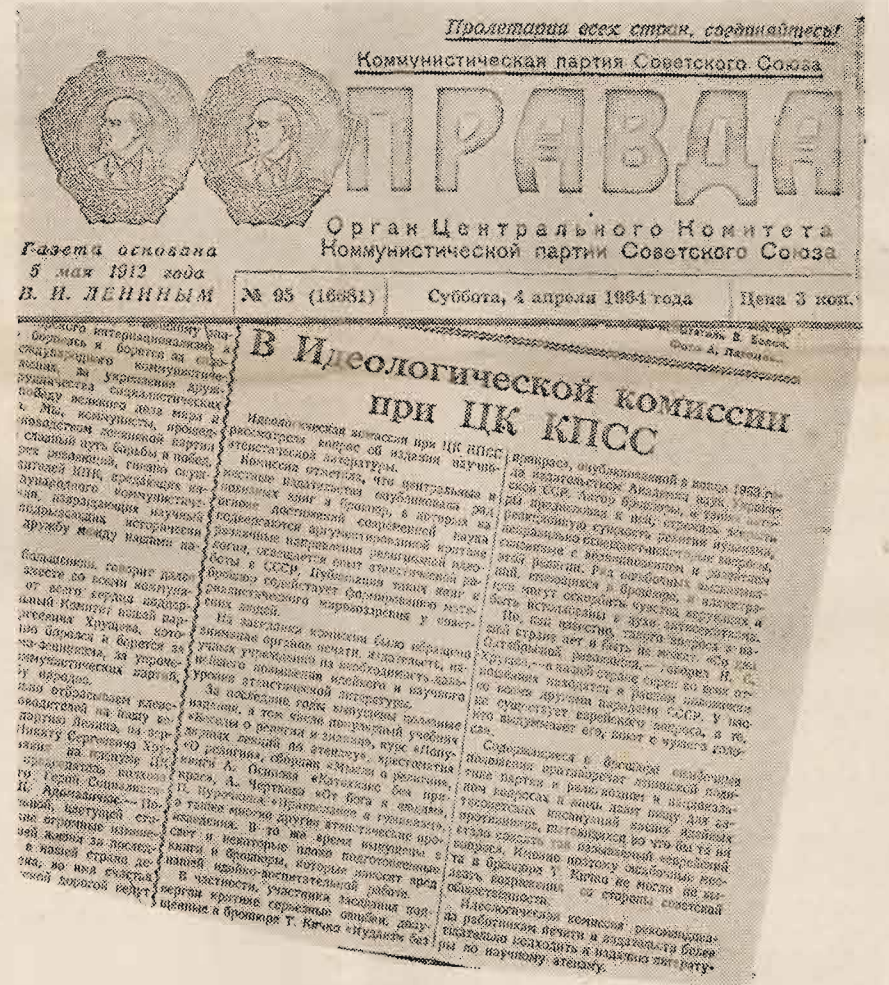
Voici le communiqué de la Commission idéologique du Comité Central du Parti Communiste de l'Union Soviétique, tel qu'il a paru dans la « Pravda » du 4 Avril 1964 :

« La Commission idéologique du Comité Central du P. C. U. S. a étudié la question de publication de la littérature scientifique athée.

« Elle a constaté que les éditions centrales et régionales ont publié une série de livres et brochures utiles, dans lesquels il est procédé à la critique de l'idéologie religieuse sur la base des conquêtes de la science contemporaine et de l'expérience acquise dans la propagande de l'athéisme en U. R. S. S.. La publication de tels livres ou brochures contribue à la formation d'une conception matérialiste du monde de l'homme soviétique.

« Lors de cette réunion, la Commission a attiré l'attention des organes de la presse, des éditions, des institutions scientifiques sur la nécessité de relever le niveau idéo-

en évidence la nature réactionnaire de la religion juive, ont traité incorrectement certaines questions concernant l'origine et le développement de cette religion. Toute une série



Dans la « Pravda » du 4 avril...

logique et scientifique de la littérature traitant de l'athéisme.

« Les membres de la Commission ont surtout critiqué les graves erreurs contenues dans la brochure de T. Kitchko, « Judaïsme sans fard », publiée fin 1963 par l'Académie des Sciences d'Ukraine. L'auteur de la brochure et les auteurs de la préface, tout en s'efforçant de mettre

d'informations erronées et les illustrations de la brochure sont susceptibles d'offenser les sentiments des croyants et d'être interprétés dans l'esprit de l'antisémitisme.

« Or, comme on le sait, une telle question (l'antisémitisme) ne se pose pas et ne peut se poser dans notre pays.

« Depuis la Révolution d'Octobre, a dit N. S. Khrouchtchev, la question juive n'existe pas chez nous et ceux qui l'inventent se font l'écho d'une voix étrangère ».

« Les informations erronées contenues dans cette brochure sont en contradiction avec le léninisme et la politique du parti dans la question des nationalités et en matière de religion. Elles donnent matière aux insinuations antisoviétiques de nos adversaires idéologiques qui essaient à tout prix de créer une sorte de « question juive ».

« C'est pourquoi les passages erronés de la brochure de Kitchko ne peuvent que susciter la réprobation de l'opinion publique soviétique.

« La Commission idéologique recommande aux travailleurs de l'édition et de la presse de faire preuve de plus de soin dans l'édition de la littérature athée scientifique ».

M. ADJUBEI : « La brochure a été mise au pilon »

« Cette brochure a eu un faible tirage, mais elle est aux mains de beaucoup de Français parce qu'elle a été rééditée aux Etats-Unis. Elle contient des caricatures offensantes. Pourquoi les répandre ? Ne vaut-il pas mieux la détruire ? Chez nous, on l'a mise au pilon et on en a détruit tous les exemplaires. »

C'est ainsi que s'est exprimé M. Alexis Adjoubéi, rédacteur en chef des « Izves-

tia », interrogé sur la brochure « Le judaïsme sans fard » lors du déjeuner de l'Association de la Presse Diplomatique, dont il était l'hôte, le 8 avril, à Paris.

Répondant à diverses questions, M. Adjoubéi a souligné que les juifs jouissent en U.R.S.S. des mêmes droits que les autres citoyens, et il a cité de nombreux juifs occupant des places éminentes dans

les arts, les lettres, les sciences, le journalisme et la vie politique.

Interviewé quelques jours plutôt, à Grenoble, par « Le Dauphiné Libéré », M. Adjoubéi avait déclaré : « Ce livre sans valeur n'a pu être lu que par des petits esprits, mais pas par de vrais communistes... Il existe en U.R.S.S. des livres anticatholiques, antimusulmans, antiprotestants : nous sommes antireligieux, nous ne sommes pas antisémites. »

DIMANCHE 24 MAI 1964

PALAIS DE L'UNESCO, PARIS

XV^e JOURNÉE NATIONALE

contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

La Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée le 20 novembre 1963, à l'unanimité, par l'Assemblée générale de l'O.N.U. souligne que « si l'action internationale et les efforts déployés dans de nombreux pays ont permis de réaliser des progrès dans ce domaine, la discrimination fondée sur la race, la couleur ou l'origine ethnique dans certaines régions du monde, continue néanmoins à être une cause de très sérieuses préoccupations ».

Cette résolution, qui examine les divers aspects du racisme à l'heure actuelle et les moyens de le combattre, sera au centre des travaux de la Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, le dimanche 24 mai 1964, au Palais de l'U.N.E.S.C.O., à Paris. Une attention toute particulière sera accordée à la situation en France, en vue d'une action concrète et amplifiée, dans le sens indiqué par les Nations Unies. Le présent document a pour objet de proposer à tous les Français que ces problèmes préoccupent, quelques thèmes de réflexion. En faisant connaître leur point de vue au Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, ils contribueront à enrichir les débats de la Journée Nationale.

Où en sommes-nous en France ?

EXCITATIONS A LA HAINE RACISTE ET ANTISEMITE.

La résolution de l'O.N.U. constate « le développement et la diffusion, dans certaines régions, de doctrines de supériorité raciale et d'expansionnisme ».

EN FRANCE, des périodiques (hebdomadaires et mensuels), spécialisés dans la diffamation contre les juifs, les noirs, les Arabes, paraissent et sont librement diffusés. Certains se réclament ouvertement des slogans hitlériens. D'autres, sans se référer directement à un passé qui soulève la réprobation de la majorité des Français, fendent pourtant leur idéologie sur le racisme. Leurs articles, qui vont souvent jusqu'à suggérer des mesures discriminatoires, sont autant d'excitations à la haine et à la violence.

Plusieurs de ces publications s'appuient sur des groupements, rattachés ou non à l'internationale néo-nazie, qui se livrent par d'autres moyens (inscriptions, réunions et manifestations, menaces, agressions ou attentats), aux mêmes excitations racistes, et dont le programme comporte l'instauration de mesures discriminatoires.

Il arrive fréquemment que des campagnes plus vastes, englobant une partie de la presse et même des organismes de l'Etat soient orchestrées contre tel ou tel groupe de la population, à propos d'un crime commis par un membre de ce groupe (ou qui lui est attribué). C'est ainsi que l'on suscite, concernant les Algériens ou les Gitans, des sentiments d'hostilité et de peur.

Ces sentiments se transforment parfois en violences. Récemment encore, des cafés algériens ont été saccagés par des groupes de parachutistes dans l'Est de la France, selon une méthode pratiquée pendant la guerre d'Algérie. A Nice, un Algérien a été tué par un raciste qui lui reprochait d'avoir dansé avec une Française.

LES PREJUGES.

Le préjugé de supériorité raciale, indiquée la résolution de l'O.N.U., nuit à la compréhension, à la tolérance et à l'amitié entre les nations et entre les groupes raciaux. C'est le stade premier du racisme au niveau de l'individu.

EN FRANCE, entretenus par une partie de la presse, séquelles des haines séculaires, de l'occupation, du régime colonial, les préjugés racistes et antisémites sont une réalité de tous les jours.

Ces préjugés se rencontrent dans les conversations où l'on parle avec mépris de « ces gens-là... » : LES juifs, LES noirs, LES Gitans, LES Arabes. « Ces gens-là... » à qui l'on attribue, en bloc, certains défauts ou certaines manières d'être, seraient tous semblables, alors qu'on reconnaît des différences individuelles très importantes entre les membres du groupe auquel on appartient.

Ces préjugés se sont sensiblement développés dans la dernière période à l'égard des peuples anciennement colonisés, dont les difficultés et les problèmes sont attribués à leur « race », sans tenir compte de la situation économique, sociale, politique dans laquelle ils se trouvent placés.

Les fréquentations se ressentent souvent des préjugés raciaux ou confessionnels. Certains groupes vivent dans l'isolement. Des enquêtes réalisées parmi les travailleurs ou les étudiants de couleur montrent qu'ils n'ont, en général, que des rapports superficiels avec l'ensemble des Français, y compris leurs camarades de travail ou d'études.

Ils arrivent que dans un lieu public, un blanc refuse de s'asseoir à côté d'un homme de couleur. Plus fréquemment encore, les préjugés racistes enveniment les conflits entre voisins, entraînant des insultes, des bagarres, dont les tribunaux sont parfois saisis.

DISCRIMINATIONS.

Poussé à l'extrême, le racisme conduit aux discriminations. La résolution de

l'O.N.U. constate que, dans certains pays, celles-ci « sont imposées par certains gouvernements au moyen de mesures législatives, administratives ou autres, notamment sous forme d'APARTHEID, de ségrégation et de séparation ». « Aucun Etat, indique son article 2, ne doit encourager, préconiser ou appuyer, par des mesures de police ou toute autre manière, la discrimination fondée sur la race la couleur ou l'origine ethnique pratiquée par des groupes, des institutions ou des individus. »

EN FRANCE, il n'existe pas de législation raciste comparable à celles qui instituent l'apartheid en Afrique du Sud ou la ségrégation dans certains Etats du sud des Etats-Unis.

Il convient, toutefois, de signaler un cas particulier : celui des Gitans. Bien qu'ils soient citoyens français, payant impôts et faisant le service militaire, une loi de 1912 leur impose le système humiliant du carnet anthropométrique : ils sont soumis à de multiples contrôles et interdictions de stationnement par la police et les autorités locales.

Des discriminations raciales ont lieu, parfois dans des établissements publics (cafés, restaurants, hôtels) qui refusent de recevoir les noirs ou les Algériens. Des incidents provoqués par ces discriminations ont eu lieu récemment à Lyon et à Paris. Dans le domaine de l'embauche et des salaires, des discriminations fondées sur l'origine ethnique, voire confessionnelle, sont fréquemment signalées.

Certains propriétaires, refusant de loger des étudiants de couleur, un organisme parisien d'aide aux étudiants indique sur ses listes, en regard des adresses de chambres à louer, celles qui sont réservées aux Européens ou aux Français seulement.

Enfin, certaines habitudes datant de la guerre d'Algérie, ne sont pas entièrement abandonnées : il arrive que, pour rechercher un suspect, ou pour d'autres raisons, les forces de police procèdent à des rafles « au faciès », visant les Algériens, alors que ces méthodes ne sont employées à l'égard d'aucune autre catégorie de la population.

LES PARIAS.

La résolution de l'O.N.U. évoque le cas où des groupes de personnes appartenant à une race déterminée, ne bénéficient pas de « la pleine jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales » et se trouvent, en conséquence, retardés dans leur développement économique et social.

EN FRANCE même, sans parler des anciens pays coloniaux et des départements d'outre-mer, on constate que la misère, la maladie, l'analphabétisme frappent plus particulièrement certains groupes : Gitans, Algériens, Africains, immigrés portugais, peuplant en majorité les bidonvilles, les taudis et les caves. Les bas salaires, les mauvaises conditions de logement constituent souvent pour eux un handicap insurmontable. Faute de mesures pour les aider, ils mènent une vie marginale. Face aux problèmes de l'existence, ils se trouvent placés, par rapport au reste de la population, dans un état d'inégalité, d'infériorité flagrante.

Que pouvons-nous faire ?

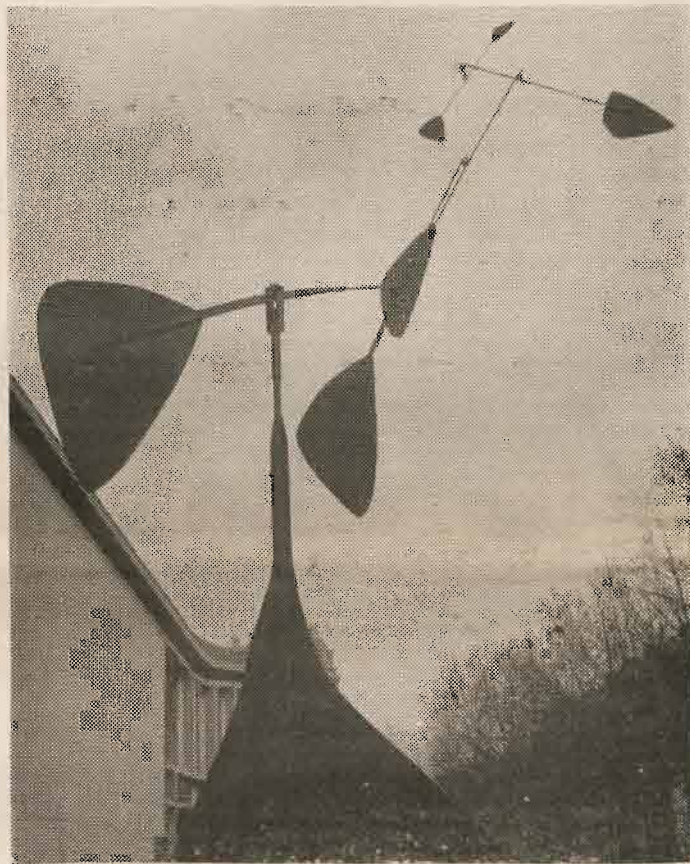
La résolution de l'O. N. U. propose, pour l'élimination du racisme, un certain nombre de dispositions concrètes, qui coïncident souvent avec des initiatives en cours de réalisation en France. Elles méritent toute l'attention des antiracistes.

LEGISLATION

« Tous les Etats, indique la résolution, devraient adopter toutes dispositions législatives en vue d'interdire les discriminations raciales... ».

Et encore : « Toute propagande et toutes organisations fondées sur l'idée ou la théorie de la supériorité d'une race ou d'un groupe de personnes d'une même couleur ou d'une même origine ethnique, faite ou agissant en vue de justifier ou d'encourager une forme quelconque de discrimination raciale seront sévèrement condamnées ».

EN FRANCE, le seul texte législatif existant dans ce domaine est le décret-loi Marchandeu de 1939, condamnant la diffamation raciale. Mais il s'est avéré d'une application difficile et n'empêche nullement les excitations que répand la presse raciste.



ET POURTANT, IL TOURNE...
Le « mobile » de Calder, devant l'U.N.E.S.C.O.
(Photo U.N.E.S.C.O.)

C'est pourquoi le M. R. A. P. a soumis au Parlement deux propositions de lois, l'une destinée à réprimer la discrimination raciale dans tous les domaines, l'autre, la provocation à la haine raciste.

ENSEIGNEMENT

La résolution de l'O. N. U. insiste sur la nécessité d'adopter, pour combattre le racisme, des mesures dans les domaines de l'enseignement et de l'éducation.

EN FRANCE, on doit souligner l'orientation humaniste de l'enseignement et les efforts poursuivis par un grand nombre d'instituteurs et de professeurs pour éduquer la jeunesse dans un esprit de fraternité humaine.

Mais, les programmes scolaires sont-ils suffisamment explicites dans ce domaine, en ce qui concerne notamment l'instruction civique et la morale, mais aussi d'autres disciplines telles que l'histoire, la géo-

graphie, la littérature ?

Pour approfondir ces problèmes, le M. R. A. P. a pris l'initiative d'un colloque d'enseignants et d'éducateurs qui s'est réuni en février 1960 à la Sorbonne. A l'issue de cette journée d'étude, le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C. L. E. P. R.) a été créé. Il organise des conférences et des débats, édite un bulletin, « Education à la Fraternité ».

INFORMATION ET PROPAGANDE

« Information, afin d'assurer la reconnaissance et l'application universelles et effectives des principes énoncés ci-dessus » ; ainsi s'exprime la résolution de l'O. N. U.

EN FRANCE, tout en reconnaissant l'intérêt porté par une grande partie de la presse au problème du racisme, la multiplicité des créations littéraires et artistiques, dont les meilleures sont couronnées, chaque année, par le Prix de la Fraternité ; la valeur de certaines séquences de la télévision, on peut regretter qu'un effort systématique d'éducation de l'opinion publique ne soit pas entrepris. En ce siècle où tout devrait rapprocher les hommes, il convient d'aider les citoyens à se mettre rapidement au diapason de l'évolution historique et scientifique. La radio, la télévision, la presse, le cinéma ont là un rôle essentiel à jouer.

De nombreux groupements se consacrent également à cette tâche. Syndicats, organisations féminines, associations de jeunesse, Eglises, portis, cercles culturels. Le M. R. A. P., dans toute la mesure de ses moyens, appuie toutes les initiatives dans ce sens, en aidant à l'organisation de conférences, expositions, débats, projections, diffusion de livres antiracistes, etc...

AIDE ET PROTECTION DES MINORITES

« Des mesures spéciales concrètes, affirment les Nations Unies, devront être prises dans les circonstances appropriées pour assurer le développement ou la protection adéquate des personnes appartenant à certains groupes raciaux, en vue de garantir à ces personnes la pleine jouissance des droits d'homme et des libertés fondamentales ».

EN FRANCE, cela suppose que cessent les brimades et l'arbitraire à l'égard des groupes tels que les Gitans, les Algériens, les Africains, certains immigrés. Cela suppose aussi et surtout des mesures positives pour leur alphabétisation, leur formation professionnelle, l'amélioration de leurs conditions d'existence. Plus profonde est leur détresse, plus grands sont nos devoirs envers eux. Et les multiples initiatives privées qui témoignent d'une conscience aigüe de ces devoirs dans bien des milieux, seraient insuffisants si les pouvoirs publics n'apportaient pas le concours des moyens dont ils disposent...

Et vous qu'en pensez-vous ?

Ce rapide tour d'horizon est loin d'épuiser la question du racisme en France et dans le monde. L'objet de la Journée Nationale est précisément de l'étudier plus avant et d'en tirer des conclusions d'action.

Ces assises sont ouvertes à tous, et tous les avis sont précieux pour ce grand débat qui s'inscrit dans les plus généreuses traditions du peuple français.

POUR FAIRE CONNAITRE VOTRE POINT DE VUE, VOTRE EXPERIENCE ET VOS SUGGESTIONS, ECRIVEZ AU M. R. A. P., 30, RUE DES JEUNEURS, PARIS 2^e. POUR SUIVRE CE PASSIONNANT DEBAT, PARTICIPEZ A LA JOURNÉE NATIONALE.

POUR PARTICIPER A LA JOURNÉE NATIONALE

DEUX DOCUMENTS.

Pour préparer la Journée Nationale, la présente page sera éditée en tract mis à la disposition de tous ceux de nos lecteurs et des amis du M.R.A.P. qui en feront la demande, en vue d'une diffusion autour d'eux.

D'autre part, le texte complet de la résolution des Nations Unies (20 novembre 1963) qui servira de base aux débats, est édité avec d'autres documents de l'O.N.U. et de l'U.N.E.S.C.O., sous la forme d'une brochure, préfacée par le président René Cassin. On peut la demander au M.R.A.P., contre 2 francs en timbres-poste.

CARTES DE PARTICIPANTS.

Le M.R.A.P. tient à votre disposition les cartes de participants nécessaires pour pouvoir suivre les travaux de la Journée Nationale. Elles vous seront adressées sur simple demande. Si vous désirez participer également au déjeuner amical qui aura lieu à midi à l'U.N.E.S.C.O., dans le cadre de la Journée Nationale, veuillez envoyer la somme de 30 F., par mandat, chèque bancaire ou chèque postal (C.C.P. 6070-98) à « Droit et Liberté ».

Adressez toute correspondance pour la Journée Nationale au M.R.A.P., 30, rue des Jeuneurs, Paris-11^e. Téléphone : GUT 09-57.

LES GITANS, ces parias

L'IGNORANCE n'est pas une excuse. Qui connaît les Gitans, les Tsiganes ? Qui ne les connaît pas ? Je n'ai connu ni Spartacus ni l'appareil d'Etat des Césars, mais je sais bien de quel côté penche mon cœur, allié à l'intelligence. Nul n'est besoin d'avoir vécu parmi les Noirs de Harlem pour avoir une opinion sérieuse sur la ségrégation raciale. Vous n'avez pas été déportés dans les camps nazis et c'est très bien ainsi ; je suppose, amis lecteurs, que vous en pensez ce que j'en pense. Et si j'ai reçu des coups de pied dans le ventre de tel officier S.S., je me sais en désaccord avec tel ancien déporté comme moi, qui a connu la même dure expérience, et qui trouve normal le réarmement allemand. Passons.

Vous ne connaissez pas les Gitans, les Tsiganes ? Ce n'est pas la question, et c'est pourquoi, aujourd'hui, nous n'aborderons pas les divers aspects de leurs particularismes. Nous voulons commencer par le commencement. Et au commencement était le droit et la justice, dirions-nous en paraphrasant la parole biblique ; au commencement est et reste l'homme et sa dignité d'homme, l'homme et sa légitime et incessante aspiration à la liberté.

CES GENS-LÀ...

Or les Gitans et Tsiganes, parce qu'ils vivent souvent de façon assez différente des « indigènes », ce qui est leur affaire, sont brimés par l'administration et traités en citoyens de seconde zone.

« Il est interdit aux nomades de stationner sur le territoire de la commune... » Chacun a pu lire cette formule à l'entrée de certaines villes, sans y prendre garde, sans imaginer tout ce qu'une telle mesure discriminatoire représente de tracasseries, d'empêchement de vivre pour toute une population.

D'un côté, les racistes disent : « — Qu'est-ce que vous voulez, ces gens-là sont toujours par monts et par vaux ; ce sont des nomades ; la vie moderne est caractérisée par la sédentarisation, mieux : l'urbanisation de la population, etc. ». D'un autre côté, en gênant leur installation là où ils veulent se fixer, même pour quelques semaines, les racistes empêchent ceux qui le désirent de se fixer, de changer de mode de vie.

Précisons-le bien : il ne saurait être question d'obliger, même pour leur bien,

PAR

Roger MARIA

les Gitans et Tsiganes à adopter un mode de vie sédentaire, s'ils ne le désirent pas. Mais, au moins, si c'est le vœu de beaucoup d'entre eux, que nul n'y fasse obstacle à l'abri de la loi, mieux : que les municipalités facilitent leur installation.

Sur ce point, au nom des principes qui sont communs à sa vaste et très diverse famille, le M.R.A.P. appuie tout naturellement les revendications des Gitans et Tsiganes et nous sommes décidés à agir auprès des organisations de maires et conseillers municipaux pour qu'une solution soit trouvée dans le sens de l'humanité et du refus de tout racisme.

DES MESURES NECESSAIRES

Il faut savoir qu'il existe plusieurs associations groupant Gitans et Tsiganes. L'action de certaines, surtout ces dernières années, prouve que le stade du paternalisme est dépassé : l'émancipation des Gitans et Tsiganes doit être l'œuvre des intéressés eux-mêmes, et notre rôle est d'appuyer, en toute fraternité, et selon nos moyens, les meilleurs de leurs frères engagés dans la lutte. Nous n'avons pas de leçons à leur donner ; il nous appar-

tient seulement de les aider selon leurs demandes, sur le plan national — propagande, éducation de l'opinion publique et législation à promouvoir — et, dans chaque cas, en intervenant auprès des autorités locales, ainsi d'ailleurs que nous avons déjà eu l'occasion de le faire.

Il faut obtenir l'abolition de la loi de 1912 sur les nomades, favoriser la création de lieux de stationnement, même payants, à proximité des grandes villes, aider les Gitans et Tsiganes à trouver du travail, comme tous les autres ouvriers, créer des roulettes-écoles pour permettre la scolarisation des enfants, supprimer le scandaleux carnet anthropométrique dont le résultat est de multiplier les vexations administratives inutiles, alors que la carte d'identité nationale, comme pour tous les Français, devrait suffire ; même égalité pour le registre du commerce, devant les lois sur l'artisanat, etc.

Il convient que la commission interministérielle qui existe depuis des années pour s'occuper des populations nomades soit amenée à agir d'une façon plus efficace. Nous y reviendrons.

Il appartient aux Gitans et Tsiganes de comprendre que, minorité persécutée hypocritement depuis des siècles, maintenue dans l'arriération sociale et la semi-clocharisation par une société sans âme, reposant sur la puissance de l'argent-roi, leurs alliés directs se trouvent du côté des forces démocratiques, les syndicats ouvriers particulièrement, les intellectuels progressistes, les organisations de jeunesse, le M.R.A.P., enfin.

AUTREMENT QUE NOUS...

Nous pensons tous — c'est pour nous un principe fondamental — que lorsqu'on porte atteinte aux libertés d'une minorité en raison de son origine, on vise aussi les libertés de l'ensemble de la population et qu'il nous appartient de réagir avec vigueur et sur les points sensibles : « Non, les gens n'aiment pas que l'on suive une autre route qu'eux. »

a dit Georges Brassens, dans une de ses joyeuses et fraternelles chansons. Nous voulons que les Gitans et Tsiganes puissent continuer à vivre autrement que nous, si c'est leur goût — et, s'ils veulent changer leurs habitudes, il faut qu'ils puissent le faire sans entraves artificielles. Notre prochaine Journée Nationale donnera tout le retentissement désirable aux justes revendications de nos frères Gitans et Tsiganes.

Appel aux députés

La Communauté Mondiale Gitane a soumis à tous les députés, une série de revendications dont la satisfaction permettrait d'améliorer sensiblement la condition des Gitans et Tsiganes.

1° Abolir la loi de 1912 concernant les nomades.

2° Créer des lieux de stationnement, payants si nécessaire, à proximité des grandes agglomérations, où les Gitans pourront trouver du travail pour gagner leur vie ; que ces lieux de stationnement soient aménagés avec eau et électricité.

3° Adjoindre à chacun de ces lieux de stationnement, une roulotte école, dirigée par des instituteurs français et des pédagogues tziganes.

4° Supprimer le carnet anthropométrique, donner aux Gitans, comme à tous Français, une carte nationale d'identité.

5° Donner la possibilité à chacun de ces Français, d'avoir un registre de commerce pour qu'il puisse payer ses impôts dans des conditions normales.

6° Favoriser l'administration des terrains de stationnement par les Gitans eux-mêmes, sous le contrôle de l'Etat.

7° Que les responsables de la commission interministérielle existante, chargée de la population nomade en France, travaillent d'un commun accord avec tous les intéressés. Cette collaboration est indispensable pour arriver à faire un travail efficace et constructif.

Sur la brochure « Le judaïsme sans fard »

(Suite de la page 4)

UNE LETTRE ET UNE DEMARCHE

Le M.R.A.P., pour sa part, a adressé au Président de l'Académie des Sciences de Kiev, sous l'égide de laquelle la brochure de Kitchko a été éditée, une lettre soulignant le caractère diffamatoire et nocif de cette publication, ainsi que l'émotion soulevée en France :

« L'existence de cette brochure étant maintenant confirmée, écrit ensuite le M.R.A.P., la peine profonde éprouvée par les antiracistes est d'autant plus grande que nous savons avec quelle sévérité la Constitution et la loi soviétiques condamnent les atteintes à la dignité et au respect de tout groupe national ou ethnique. « Nous sommes là, très loin de la propagande antireligieuse, dont la loi, en Union Soviétique assure le droit, en même temps que le libre exercice des cultes.

« Loin de favoriser le libre affrontement des idées, qui suppose le respect mutuel, la renonciation à tout dénigrement systématique, comme aux généralisations abusives, des ouvrages comme « Le judaïsme sans fard », ne peuvent que nuire à l'entente entre les peuples et au prestige de votre grand pays.

« Dès lors, tous les amis de l'Union Soviétique, si nombreux en France, où demeure vivant le souvenir des sacrifices consentis par l'U.R.S.S. pour la libération du monde de la barbarie hitlérienne, souhaitent que l'Académie des Sciences d'Ukraine désavoue sans tarder l'ouvrage de M. Kitchko. L'annonce prochaine de mesures prises contre les auteurs et responsables de cette publication comblerait l'attente et l'espérance de tous ceux qui,

en France, œuvrent à l'amitié entre les hommes et les peuples. »

* * *

Le 4 avril, une délégation du secrétariat du M.R.A.P. était reçue, à sa demande, par M. Manasserian, Premier Secrétaire de l'Ambassade de l'U.R.S.S. à Paris.

M. Manasserian, informé des prises de position de notre Mouvement, exprima, en son nom personnel comme au nom des autorités soviétiques, un désaveu formel de la brochure de Kitchko. Il fit part à la délégation du communiqué de la Commission Idéologique du Comité Central du P.C.U.S. Il souligna l'importance de cette condamnation, le Comité Central du Parti Communiste étant, en U.R.S.S., l'organisme suprême de direction pour toutes les affaires du pays.

Un commentaire de Radianska Koultoura

L'Agence soviétique Novosti a donné un compte rendu détaillé de l'article paru dans Radianska Koultoura et critiquant la brochure de Kitchko. Nous en reproduisons ci-dessous de larges extraits :

Le journal « Radianska Koultoura », paraissant à Kiev, a publié un article de Lobovik et de Lampolski sur le livre : « Le Judaïsme sans fard », paru à Kiev.

Les auteurs de l'article relèvent (...) les plus grands défauts du livre :

« L'auteur cherche surtout à montrer le rôle réactionnaire du judaïsme dans la

société exploitatrice. Bien souvent, et parfois sans aucune raison, il cite la Bible, le Talmud, les nombreuses déclarations des penseurs religieux au lieu de montrer d'après les faits de la vie contemporaine l'inconsistance de la religion. Quand il s'agit de montrer le préjudice qu'elle cause dans les conditions actuelles, il ramène tout à la conduite indigne de certains membres du judaïsme et se borne à des déclarations générales... »

« Les réalisations de la science moderne ne sont pas suffisamment utilisées pour réfuter l'idéologie religieuse. Dans bien des cas, l'auteur expose simplement les conceptions religieuses sur « l'union » de la religion et de la science sans donner d'appréciation, sans les critiquer par des arguments de poids et il se borne à des déclarations du genre : naturellement tout cela c'est de la bêtise.

« L'auteur du livre ne donne pas une juste explication de certaines questions importantes. On ne peut accepter son affirmation selon laquelle les Hébreux étaient conquérants et qu'ils n'avaient rien fait d'important ni dans l'industrie, ni dans l'agriculture, ni dans le domaine de la culture. Cela est réfuté par les données de la science.

« On ne peut pas accepter non plus, est-il dit dans l'article, que l'auteur critiquant le sionisme en tant que courant nationaliste bourgeois, étende cette critique à la vie intérieure de l'Etat d'Israël. En effet, il est notoire qu'entre les organisations sionistes, il existe à Israël les organisations démocratiques et progressistes des travailleurs qui interviennent pour la paix et la coexistence pacifique, pour les libertés démocratiques, contre le colonialisme et l'impérialisme. »

« En général, il nous semble déplacé, écrivent les auteurs de l'article, qu'un livre consacré à la critique de l'idéologie religieuse contienne des appréciations (par ailleurs quelquefois erronées), sur l'activité d'Israël en tant qu'Etat et de son rôle dans les relations internationales. »

« La présentation du livre mérite des critiques sérieuses, écrivent les auteurs de l'article. Beaucoup de dessins contenus dans le livre sont prétentieux et exécutés à un bas niveau artistique et ne peuvent que susciter un sentiment d'humiliation « parmi les croyants. »

La prise de position des « Izvestia »

« Les Izvestia » du 5 avril ont consacré un article à la brochure incriminée. On peut y lire notamment :

Disons-le tout de suite — ce livre contient des erreurs. En soi-même, la conception d'un tel livre ne peut donner lieu à aucun doute. Le judaïsme comme toute autre religion peut et doit être critiquée du point de vue scientifique. Ceci se fait chez nous dans notre littérature de vulgarisation scientifique ayant pour but de mettre en évidence l'essence réactionnaire

de toutes les religions quelles qu'elles soient : chrétienne, juïdique ou n'importe quelle autre.

En Ukraine, en particulier, mais dans d'autres républiques fédératives aussi, a paru récemment toute une série de livres traitant les sujets antireligieux (...)

Toutefois, il y a dans cette brochure, à côté des positions justes, des erreurs historiques et des erreurs de fait, des imprécisions et des passages fort embrouillés qui peuvent être interprétés dans un sens contraire à la politique de notre Etat dans le domaine des questions de la religion et de l'Eglise. De nombreux dessins qui se trouvent dans cette brochure ne peuvent provoquer chez les croyants, rien d'autre qu'un sentiment d'offense. Certains défauts de cette brochure ont déjà été critiqués. Le journal « Radianska Koultoura » s'était prononcé sous forme de remarques critiques à l'égard des positions erronées de cette brochure (...)

La politique nationale léniniste du Parti Communiste et de l'Etat Soviétique est bien claire. En Union Soviétique existe l'égalité en droit effective de toutes les nations grandes ou petites et y sont créées toutes les conditions pour l'épanouissement de leurs dons ou talents.

Ce que dit la Constitution de l'URSS...

Art. 123. — L'égalité en droits des citoyens de l'U. R. S. S., sans distinction de nationalité et de race, dans tous les domaines de la vie économique, publique, culturelle, sociale et politique est une loi imprescriptible.

Toute restriction directe ou indirecte des droits ou, inversement, tout établissement de privilèges directs ou indirects pour les citoyens, selon la race et la nationalité à laquelle ils appartiennent, de même que toute propagande d'exclusivisme ou de haine et de mépris racial ou national, sont punis par la loi.

... ET LE CODE PENAL SOVIETIQUE

Art. 597. — La propagande ou l'agitation tendant à ranimer l'animosité ou la méfiance nationale ou religieuse, la diffusion, la préparation et la dissimulation des écrits portant ce caractère entraînent une peine de 2 ans de privation de liberté. Ces mêmes activités, en temps de guerre, ou au cours de désordres entraînant, en outre, la confiscation partielle ou totale des biens et, en cas de circonstances graves, jusqu'à la peine de mort.

TUÉ pour avoir dansé avec une Française

LES lieux changent, la situation politique évolue, le contexte social n'est plus le même. Mais les préjugés, les haines ne disparaissent pas pour autant. Ce qu'illustre fort bien un « fait divers » relevé ces derniers jours dans la presse quotidienne.

Dans un dancing de Villeneuve-Loubet, près de Nice, un rapatrié d'Algérie : Henri Behem, 35 ans, a abattu, de deux coups de feu, un Algérien, M. Ali Guessad, 27 ans.

Les témoins du drame ont vu le meurtrier s'approcher de Ali Guessad alors que celui-ci dansait avec une Européenne. Henri Behem voulait empêcher le Nord-Africain de continuer à danser et chercha à le séparer de sa cavalière.

Comme l'autre lui résistait, il lui dit : « Sors avec moi, si tu as du courage. » L'Algérien sortit et, aussitôt, on entendit deux détonations.

On trouva l'Algérien baignant dans une mare de sang. Il devait décéder peu après. L'assassin a été arrêté au col de Perthuis, au poste frontière franco-espagnol.

Des années de domination et d'éducation colonialistes laissent obligatoirement une empreinte.

Pour Henri Behem, Français d'Algérie, il n'est pas possible qu'un Algérien ait, comme lui, le droit d'inviter à danser qui lui plaît.

Rapatrié, il a apporté avec lui les haines racistes héritées du régime colonial et exacerbées par la guerre.

Ce drame sanglant qui vient de se produire en France, est un meurtre racial comparable aux pires lynchages de noirs aux U.S.A.

Un effort d'éducation, de compréhension s'impose pour surmonter les séquelles d'un passé douloureux.

L'ALGÉRIEN, bouc émissaire

DANS une interview, Paris-Presse rapportait récemment les propos — que nous espérons exagérés — d'un Algérien de Paris, affirmant que lorsqu'un car de police s'arrête dans une rue pour embarquer des Algériens, les mêmes Français qui, pendant la guerre, montraient une vive sympathie pour les victimes de rafles, se frottent aujourd'hui les mains. A l'usine, déclare-t-il encore, quand les Algériens protestent, leurs camarades français leur disent : « Vous avez voulu être indépendants. Fichez-nous la paix »...

Dans mon coin paisible du XVI^e arrondissement, on parle beaucoup, depuis quelque temps, de barricader sa porte, de laisser sans réponse les coups de sonnette.

Ces explosions de crainte sont périodiques. Elles éclatent souvent lorsque la grande presse, à court de sujets, en revient au crime avec abondance de détails affreux. Ce furent les blousons noirs. Aujourd'hui c'est plus grave. Les gens me disent : « Avec tous ces Nord-Africains qui rôdent, on n'est plus tranquille... » — « La police a dû fouiller leur casbah. » Et comme s'il s'agissait d'une nouvelle invasion des Huns : « Ils arrivent par centaines, ils sont partout. » Enfin : « Que font-ils chez nous ? »

Je réponds qu'ils travaillent, tout simplement. Sur le pavé de Paris, sur les routes et les autoroutes, les Algériens réparent les fissures ou bétonnent la voie. On me concède que c'est vrai pour en revenir aux vols, aux agressions, aux assassinats surtout.

TROIS crimes sensationnels ont défrayé la chronique du mois de mars. Dans un cas seulement, on relève de fortes présomptions contre un Algérien. L'affaire a été exploitée en

suite, — ô combien ! — contre la masse de ses compatriotes.

Le dernier en date de ces crimes, le meurtre de la femme et de la fille du restaurateur des Ternes, Laget, reste tout à fait mystérieux. On y désigne pourtant aux soupçons, pour n'en faire plus mention le lendemain, un individu en gabardine beige, « au visage basané, brun, frisé » qui s'est attardé, la nuit de l'assassinat, dans un café voisin de la maison des victimes.

Depuis un mois, le mot « basané » revient bien souvent dans nos journaux. Ne serait-ce qu'à propos d'une autre et double mort, celle du docteur Jarty et sa

PAR
Nicole de BOISANGER-DUTREIL

file, à Boulogne. Pour ajouter au caractère odieux du crime, la jeune fille était nue et ligotée sur son lit. Qui pourrait l'avoir perpétré ? On se souvient aussitôt d'un basané. L'Aurore titre en grosses manchettes : « Une piste dans le crime du sadique de Boulogne. Un Algérien suspect numéro 1. » En première page, à côté du portrait de Mme Jarty décomposée par la douleur et au-dessous des mots : « chasse au monstre », Paris-Jour annonce qu'une piste semble s'offrir aux policiers : un Algérien du nom de Abbès, un colosse de 1 m. 80, au visage barré d'une énorme moustache, qui rendit d'inquiétantes visites à un médecin de Boulogne, voisin du mort. Le témoignage de ce médecin intéresse aussi France-Soir qui, après avoir parlé de « l'homme grand et basané » — nous y voilà encore ! — estime que seul un sadique a pu commettre l'horrible forfait. Pour l'Aurore, il s'agit d'un « mystérieux musulman » qui aurait pu tenter « une opération emprunt » chez le docteur Jarty.

PAR petites touches, on impose à l'esprit l'image redoutable d'un Algérien type, énorme gaillard brun et frisé à mine patibulaire qui par appât du gain serait devenu le monstre, le sadique, le fou meurtrier des Jarty. Quand j'ai discuté de l'affaire, je n'ai remarqué nul doute sur l'hypothèse, mais une sorte d'acquiescement, comme s'il était normal qu'un musulman algérien, — que vient faire la religion là dedans ? — fut sadique, monstrueux et érotomane par dessus le marché.

Dans la nuit, la police, à la recherche de son suspect, sillonne les rues de Boulogne et des communes avoisinantes, et opère des rafles. Dans quels milieux, on s'en doute : parmi les Algériens. Mesures vexatoires et inutiles puisque le lendemain Mohamed Abbès se présente spontanément au commissariat et fournit un alibi qui l'innocente entièrement. Ses compatriotes n'en restent pas moins suspects. « Ce crime atroce, ce n'est pas possible qu'un de chez nous l'ait commis », déclare le maire de Boulogne. Le Parisien Libéré signale que les enquêteurs continuent à s'intéresser aux vagabonds de tous poils. « Le docteur ne rechignait pas à soigner les économiquement faibles... Parmi ces malheureux, beaucoup de clochards, notamment des Nord-Africains. »

Personne n'a oublié que la piste « basanée » abandonnée, les soupçons de la police se sont portés sur un monde tout à fait étranger aux rôdeurs et aux vagabonds, algériens ou non : le monde de l'inceste familial et bourgeois.

Mais l'exploitation d'une autre affaire dite du XIX^e arrondissement, va renforcer la psychose anti-algérienne. Un chauffeur et un automobiliste sont abattus, dans la nuit du 19 au 20 mars. En mourant, le chauffeur a dit qu'il s'agissait d'un Nord-Africain. L'Aurore, sans perdre de temps, titre : « Le suspect numéro 1 serait nord-africain. » Alors que les pistes sont encore très vagues. Le Parisien-Libéré affirme qu'il s'agit très certainement d'un musulman algérien. « Un fou, un sadique, un révolté ? » Nous retrouvons les composantes de l'image évoquée pendant l'affaire Jarty.

Aussitôt les assassinats commis, commence la chasse aux Algériens dans un secteur où l'Aurore, souvent peu tendre pour eux, constate qu'ils n'ont pas fait parler d'eux depuis des mois. Des rafles sont effectuées un peu partout, dans les cafés et les restaurants des 18^e et 19^e arrondissements fréquentés par des Algériens. 120 d'entre eux sont conduits dans les commissariats centraux où ils sont fouillés. Pas un seul n'avait d'arme. Ces rafles, dites « passage au peigne fin dans les milieux musulmans », n'ont rien donné. On annonce pourtant que les opérations de police vont s'étendre les jours prochains dans les bidonvilles.

C'est lors d'un simple contrôle d'identité que la police se trouve en présence de Brahim Boukhaem, porteur du pistolet qui a servi aux deux crimes.

Interrogée sur l'opportunité de mesures pénibles et humiliantes, la Préfecture de police donne le motif suivant : une certaine recrudescence de la criminalité nord-africaine. Aussitôt Paris-Presse parle d'une dramatique progression de la délinquance. Elle serait due à la disparition des services de police spécialement affectés à la surveillance des Nord-Africains, notamment des forces de police auxiliaires, ces harkis dont les Algériens de France et d'Outre-Mer ont gardé un souvenir plutôt sinistre. Et de gémir sur l'augmentation de la population nord-africaine en France !

Un crime isolé sert à attirer l'attention du public sur le fait que les Algériens sont nombreux chez nous. On nous donne l'impression que nous sommes noyés sous leur masse. Un activiste m'annonce que nous allons devenir une colonie de Ben Bella.

LA presse algérienne a vigoureusement réagi contre la campagne de presse emphatique menée à l'occasion des assassinats du XIX^e et contre les rafles ensuite opérées.

« On n'a jamais vu », écrit Le Peuple, « la police lancer des opérations aussi spectaculaires chez les Auvergnats de Paris lorsqu'on soupçonnait l'un d'eux d'un crime. » Et Alger-Républicain déclare « une campagne tendant à développer dans l'opinion publique un sentiment de haine et de méfiance à l'égard des Algériens ».

Redoutons l'effet à longue échéance des attaques, nettes parfois, insidieuses souvent, qui contribuent, en jetant le discrédit sur l'un ou l'autre, à le répandre sur l'ensemble d'une population, venue en France pour y travailler avec nous.

« CHARIVARI » ne varie pas

M. Jacquemart, directeur du « Charivari » nous fait grief, par lettres (7 mars : simple, 27 mars : recommandée), de classer sa publication dans la presse « fasciste, raciste et antisémite » (« Droit et Liberté » du 13 février). Il pose un dilemme : ou nous écrivons « n'importe quoi » et il laisse « tomber », — ou nous cherchons à lui nuire et il nous attaque en justice.

M. Jacquemart oublie une troisième éventualité, précisément la seule qui soit réelle : celle qui supposerait que, combattant le racisme, nous le dénonçons à tout coup. Ce qui n'implique de notre part ni d'écrire n'importe quoi (la collection du « Charivari » en témoigne), ni de chercher à nuire à M. Jacquemart, de qui, s'il ne dirigeait une revue comme la sienne, nous nous moquerions éperdument.

Cela étant, signalons à nos lecteurs : un éloge de l'apartheid sud-africain (N° 69, janvier 1963), un article ségrégationniste concernant les Noirs américains (N° 63, juillet 1963 ; n.b. : l'erreur de numérotation des livraisons n'est pas de nous, mais du « Charivari »), un nouvel article, fort habilement tourné sur le même sujet, paru le mois suivant (N° 64, août 1963) et la place nous manquant, pour les citations une par une, une série d'articles, d'échos et de billets en l'honneur de l'O.A.S. (hommes et doctrines). Le tout dans le style

propre au « Charivari », style dont, sans doute, M. Jacquemart croit pouvoir se prévaloir pour :

1° poser sa candide question (comment en sommes-nous venus à la conclusion, etc., voir plus haut) ;

2° se croire le droit de nous menacer d'un procès.

En quelques mots, le procédé du « Charivari » est le suivant. Primo, aller jusqu'à la lisière du fascisme et du racisme (colonialiste surtout, le sentiment anti-arabe étant trop fort pour ne pas freiner, à de très rares exceptions près, l'allusion anti-juive), mais éviter de passer cette limite : l'hyper-nationalisme permet de réaliser ce tour de force. Secundo, présenter les fascistes 1964, soit comme des non-violents, soit comme ayant renoncé à la violence (ainsi l'O.A.S.), soit — si le cas est trop flagrant — comme une cinquième colonne de l'antifascisme (ainsi les nazis américains). A quoi s'ajoutent un perpétuel larminoement sur les « nationaux » emprisonnés et un total oubli des plasticages et des massacres qu'au nom des « valeurs de l'Occident », ces héros ont consommés ou provoqués.

En résumé, un minimum d'esprit analytique met le « Charivari » à sa place : à côté de Rivarol, de « Défense de l'Occident » et des autres publications fascistes et racistes.

La gangrène raciste minute

L'INVASION ALGERIENNE EN FRANCE

minute UN FARCEUR AU PALAIS BOURBON

UN EFFARANT DOSSIER DE "COMBINES"

LA GANGRÈNE ALGÉRIENNE

Comment ils envahissent nos hôpitaux dévalisent Sécurité sociale et réditent qui vent

Promiscuité... à retardement

Un instituteur du Gard exerçant dans la petite commune de B... a ouvert une école d'alphabétisation pour ouvriers algériens. Ils étaient 25. Pour mener à bien cette tâche, l'instituteur a demandé l'usage des locaux scolaires au maire. Celui-ci a refusé après avoir consulté « quelques parents d'élèves », au nom des arguments suivants : « Hygiène, malpropreté, maladies de certains à l'état endémique... promiscuité (à retardement) par contact du jeune corps des élèves avec le mobilier, précédemment en contact quelques heures avant avec le corps de ces travailleurs... » Malgré cette discrimination raciste, l'école a été ouverte. Elle fonctionne dans une écurie aménagée avec un matériel de fortune.

Aux campagnes plus insinuantes de certains journaux quotidiens cités par Nicole de Boisanger-Dutreil, la feuille « Minute », étalée dans les kiosques parisiens, apporte le renfort de la grosse artillerie raciste. Ces ignobles titres, et le texte qui les accompagne constituent une véritable agression contre l'ensemble des Algériens vivant en France, accusés avec virulence de tous les maux dont nous souffrons.

« Rivarol » et « Aspects de la France » ne sont pas en reste, évidemment. Le premier (4 mars 1964) voit dans la main-d'œuvre algérienne en France « un danger chaque jour grandissant » ; le second (2 avril) pose dramatiquement la question : « La France deviendra-t-elle une colonie algérienne ? »

Ces odieuses diversions, ces flots de haines, sont une honte intolérable pour notre pays. Les pouvoirs publics se doivent de prendre des mesures contre de telles provocations, si contraires aux traditions républicaines.

LES PHOTOS RÉUNIES DANS CETTE PAGE ÉVOQUENT QUELQUES-UNES DES MANIFESTATIONS DU M.R.A.P. :

En haut à droite : Au cours de la réception organisée en janvier 1963 en vue de l'exposition-vente « Les artistes contre le racisme », Leon Caen se tient avec M. André Manrois et le président Paraf. Au centre : Pour le procès intenté à Pontjume (octobre 1962), la délégation du Bureau National du M.R.A.P. arrive au Palais de Justice de Limoges. Ci-dessous : Le dernier meeting (18 juin 1953) au Vef d'Hiv, en faveur d'Ethel et Julius Rosenberg, qui allaient être exécutés le lendemain.



**Comme aux jours sombres de l'occupation...
RAFLES RACISTES
EN PLEIN PARIS**

Le dimanche 17 septembre, dans l'après-midi, des forces policières nombreuses ont procédé, des heures durant, sur les boulevards, à des rafles d'Algériens.

Dès septembre 1950, le M.R.A.P. dénonçait par cette affiche, les rafles « au faciès » pratiquées contre les Algériens.



Conférence à l'Hotel Moderne contre le rearmement allemand, en présence de nombreuses personnalités et de 600 délégués (13 décembre 1951).



Ci-dessus : L'une des plus récentes manifestations du M.R.A.P. contre le racisme aux Etats-Unis : la soirée de solidarité organisée lors de l'entrée de James Meredith à l'Université du Mississippi (octobre 1962). Ci-dessous : A la Sorbonne, le M.R.A.P. commémore l'émancipation des Juifs et des Noirs par la Révolution Française (septembre 1961). Allocutions du R.P. Riquet, de MM. Roger Garaudy, Grunbaum-Ballin, le lieutenant Sala, le pasteur Westphal, Jean Obama et de Pierre Paraf.



**15 ANNEES D'ACTION
contre le racisme et l'antisémitisme**

QUINZE ans. L'âge de l'adolescence. L'âge de l'espérance. Ce quinzième anniversaire évoque pour notre Mouvement une longue suite de combats. Il inscrit à l'honneur de chacun de ses militants une somme de sacrifices matériels et moraux, mais aussi d'enthousiasmes dont leur vie se trouve éclairée, embellie. La grande famille du M.R.A.P. est celle où l'on demeure fidèle au testament, écrit ou silencieux, de nos inimitables frères des maquis et des camps dont la place est vide parmi nous. Celle où l'on prépare de plus clairs lendemains pour leurs enfants. Le M.R.A.P., c'est la Résistance qui continue.

deux ans plus tard, les persécutions contre nos frères noirs aux Etats-Unis aboutissent à l'électrocution des noirs de Martinsville et de William Mac Gee. En 1953 se déroule, dans une atmosphère d'hystérie antisémite, le procès d'Ethel et Julius Rosenberg, qu'on appela l'affaire Dreyfus de la guerre froide. En notre France même, la nation qui la première proclama l'émancipation des Juifs et la fin de l'esclavage, les racistes osent relever la tête, déclencher sur les murs l'offensive sacrilège des croix gammées, in-

frérie noire, nous avons pris place auprès des offensés. Nous avons marqué que nous étions meurtris par chacune de leurs blessures et revendiqué l'honneur de témoigner envers eux notre étroite solidarité.

CERTES, comme le souligne mon très éminent prédécesseur, M le Premier Président Léon Lyon-Caen, nous nous rencontrons maints obstacles sur notre

chemin. Mais nous défendons l'honneur de leurs peuples et l'amitié que nous leur portons.

Ce message d'anniversaire ne prétend pas être un bilan, ni un programme. Ce sera la tâche de notre Journée Nationale que de dresser celui-ci et d'exposer celui-ci. Cependant, parmi les multiples activités que le M.R.A.P. peut revendiquer, comment ne pas signaler le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.) créé sous son égide, qui plonge aux sources mêmes du mal en pratiquant dès l'école l'éducation à la fraternité, et le Prix créé par le M.R.A.P. qui porte ce nom même de Fraternité et dont on peut constater que les lauréats l'honorent autant qu'il honore ceux qui l'ont obtenu? Au sein du quinzième anniversaire du Mouvement contre l'Antisémitisme, contre le Racisme et pour la Paix, que mes camarades ne permettent enfin de leur exprimer ma reconnaissance et ma fierté de travailler à leurs côtés dans une atmosphère de confiance et d'affection qui fait de chacune de nos réunions un rendez-vous amical. Et vous, chers compagnons du Mouvement National contre le Racisme d'où le M.R.A.P. a surgi, distributeurs de tracts clandestins, audacieux « planqueurs » d'enfants Juifs, je souhaite que vous trouviez en notre Mouvement le digne continuateur de votre espérance — qui brillait dans les brumes de Lyon ou sous le soleil de Grenoble, quand nos frères tombaient et que la Libération était si lente à venir. Le péril demeure. Mais le racisme a partout reculé. La conscience du monde s'est éveillée. Dans ce nouveau cycle de quinze années, qui s'ouvre à lui, le M.R.A.P. ira vers de nouvelles aurores.

PAR
Pierre PARAF
Président du M.R.A.P.

culter les victimes survivantes de leur génocide. Contre les travailleurs algériens qui sont nos hôtes, des rafles « au faciès » sont pratiquées. En Union Sud-Africaine la ségrégation, l'oppression des hommes de couleur qui constituent la majorité de la population sont consacrées dans la Constitution. Il n'est pas une de ces atteintes à la conscience humaine qui n'ait suscité l'active résistance de nos camarades. Avec l'appui des grandes centrales syndicales et des masses populaires, en maintes occasions leur opposition s'est avérée efficace. Tous ceux qui estiment que la lassitude et le foidalisme commencent à leur nuire, nous ont trouvés contre eux fidèles et résolus. Face aux nostalgiques des jours crématiques, aux organisateurs de ratonnades, à ceux qui refusent repas ou logement aux citoyens des Antilles françaises on de

route. Non seulement ceux qui sont inhérents à la vie d'un Mouvement en pleine accélération et dont il faut assurer l'efficacité pour qu'il ne déçoive pas la confiance de ses amis. Non seulement les furieuses attaques des neo-nazis que notre vigilance a justement inquiétés, mais des malentendus avec des hommes de bonne foi qui ont pu se laisser emporter sur le sens de notre action. A cet égard notre vigoureuse et efficace protestation contre une brochure antisémite en Ukraine aura pu les rassurer. Nous nous montrons d'autant plus exigeants dans la ligne antiraciste que les pays, où les actes d'inhospitalité se produisent, ont mis le racisme hors la loi. Dans toutes les nations du monde, de la grande République des Etats-Unis d'Amérique aux grands Régimes soviétiques, en dénonçant le racisme,

M. Léon LYON-CAEN :

Président d'Honneur
du M.R.A.P.



« Une conquête continue... »

LE M.R.A.P. célèbre, le 26 avril prochain, le quinzième anniversaire de sa fondation. Pendant quinze ans, notre association, dont la présidence m'a été confiée de 1953 à 1962, a défendu sans défaillance nos généreux idéaux qui se confondent avec les idéaux de la République. Quinze ans de campagnes contre le racisme, quelles qu'en soient les formes, quels qu'en soient les auteurs ou les victimes! Quinze ans de lutte incessante contre les discriminations et les haines raciales et confessionnelles, contre les atteintes portées à la dignité humaine, aux libertés publiques fondamentales, à l'égalité entre les citoyens, dans quelque pays qu'elles se manifestent! La tâche fut souvent rude et malaisée. Nous avons trouvé la voie semée d'obstacles, que dressent l'ignorance, l'apathie, la mauvaise foi, des préjugés surannés, et certains prétextes d'ordre politique ou économique. Si les résultats peuvent apparaître ne pas correspondre à nos efforts, ne nous décourageons pas. Car ces libertés, ces droits de l'homme, dont nous avons entrepris la défense opiniâtre, c'est une conquête continue. Inlassablement, il faut recommencer le même combat. Il est plus que jamais nécessaire. La victoire est loin d'être remportée. Je souhaite aux courageux dirigeants de notre Mouvement la même fidélité, la même persévérance, la même hauteur de vues qu'ils ont montrées pendant les quinze années écoulées depuis sa création.

Léon Lyon-Caen

Premier Président honoraire de la Cour de Cassation
Président d'Honneur du M.R.A.P.

M^e André BLUMEL :

« Regarder vers l'avenir »



M^e André Blumel, qui fut le premier président du M.R.A.P. (de 1949 à 1953), nous a fait cette déclaration :

UN mouvement par définition doit regarder vers l'avenir et un anniversaire doit être un tremplin pour les besognes futures. Le M.R.A.P. voit son champ de travail s'étendre chaque jour. Non seulement il doit lutter contre tous les courants de racisme, d'antisémitisme, d'esprit belliqueux qui sévissent encore plus ou moins intenses dans les vieilles nations, mais il doit combattre, dans les Etats nouveaux, ces mêmes courants que l'indépendance éveille et parfois stimule, et aussi dans les pays où un régime nouveau n'est pas toujours une panacée et où subsistent des séquelles d'antisémitisme ou des relents de racisme. L'immensité du labeur qui nous avait été parfois dissimulée, ne doit pas rebuter le M.R.A.P. qui n'omet pas du reste cette lutte dans son propre pays. Le signe tangible de la sincérité du pacifiste, de l'antiraciste et de l'anti-antisémite est de balayer devant sa porte...



Ci-dessus, un colloque des enseignants et éducateurs à la Sorbonne (février 1960), le président Lyon-Caen, D. Mayer, H. Fauré, l'abbé Pihan, le rabbin Sirat, le professeur Etienne.

Ci-dessous, meeting de protestation salle Lanery, après les « ratonnades » d'octobre 1961. A la tribune, Mme Collette-Kahn, Pierre Paraf, Charles Palant, le professeur Kastler, le pasteur Lochard, le chanoine Clavel, le rabbin Sirat, Etienne Nouveau.



Photo du haut : Délégation à la préfecture de police pour demander l'interdiction d'un meeting de Xavier Vallat à Paris (1961). Auprès du professeur Hadamard, on reconnaît : Ch. Palant, A. Youdine, le Dr Ombours, Louise Alcani avec trois autres membres de l'Ambassade d'Auschwitz.



Photo du bas : Délégation à l'Ambassade d'Afrique du Sud, après le massacre de Sharpeville (1960) : le conseiller Atully, le Dr Anjoulat, le pasteur Vogt, Ch. Palant, M. Manville.



1961-62 : Le M.R.A.P. participe aux grandes manifestations contre l'O.A.S. (ci-dessus). Ci-contre, la manifestation du Mémorial du Martyr Juif Inconnu, lors de la campagne des croix gammées. (Janvier 1960.)

DES FAITS qui donnent A PENSER...

● La « DÉCHÉANCE DE PLEIN DROIT de M. Maurice Lenormand de sa qualité de député de la Nouvelle-Calédonie est annoncée par le Journal Officiel, à compter du 31 Janvier 1964 ».

M. Lenormand avait exigé à plusieurs reprises un aménagement des institutions territoriales destiné à favoriser une certaine autonomie locale.

● TRENTE-CINQ MILLE FRANCS ANCIENS ! — C'est l'amende payée par un Blanc (en Afrique du Sud), qui n'avait fait que... « jeter un jeune Noir dans un fleuve infesté de crocodiles ».

Heureusement, les crocodiles ne sont pas racistes !

● TIXIER-VIGNANCOUR TRAVAILLE ACTIVEMENT, dit-on, à la préparation de sa campagne pour la présidence de la République. Pierre Poujade, qui nourrit les mêmes ambitions, entre aussi en lice.

A propos : aux U. S. A., le chef du parti nazi américain, George Lincoln Rockwell, et George Wallace, gouverneur raciste de l'Alabama, ont annoncé qu'ils seraient candidats aux prochaines élections présidentielles.

● INQUISITION MODERNE. — Dans « A.B.C. » (revue madrilène), Gaspar Gomez de la Cerna réclame l'intervention du Saint Office pour organiser un autodafé, au cours duquel serait solennellement brûlé le film « Mourir à Madrid », de Frédéric Rossif. Ni plus, ni moins !...

● « NOUS NE POUVONS RENONCER A NOS FRONTIÈRES DE 1937 », a déclaré à Bonn le Chancelier Erhard, au cours d'un Congrès des associations d'Allemands originaires des territoires recouverts par la Pologne et la Tchécoslovaquie après la défaite nazie.

● PARMIS LES OUVRAGES « INDÉCENTS, OBSCÈNES OU SUJETS A CAUTION », la censure sud-africaine vient de désigner le livre du cosmonaute TITOV : « 700.000 kilomètres dans l'espace ». La vente et la lecture de ce livre est donc interdite en Afrique du Sud.

● LE « FUHRER » DE « JEUNE NATION », Jacques Sidos a été condamné à 10 ans de détention criminelle. « Algérie Française » a-t-il crié lorsque le tribunal a rendu son verdict. C'est à dormir debout.

● JACQUES MEYRAN, paraît-il, a commencé sa carrière durant l'occupation allemande en faisant rire les B.O.F. de la collaboration. Son répertoire truffé d'histoires anti-juives pour plaire aux fétards de l'époque n'a pas changé, malheureusement pour ceux qui entendent ce comique peu « marrant », si l'on ose dire pour rester à son niveau.

Il pourrait lui arriver de se faire clouer le bec avant longtemps.

● UN COMITÉ POUR LE RETOUR DE LÉON DEGRELLE EN BELGIQUE s'est constitué à Bruxelles. Le chef du mouvement Rex, condamné à mort par contumace en décembre 1944, vit en Espagne où il attend la « prescription » : selon la loi belge, celle-ci entre en vigueur vingt ans après la condamnation.

● 700 MILLIONS D'ANALPHABÈTES DANS LE MONDE indiquent les dernières évaluations de l'U.N.E.S.C.O. Et ce nombre s'accroît au rythme de 20 à 75 millions chaque année.

Dans notre courrier...

SUR LA NOUVELLE

CALEDONIE (suite)

Dans une lettre que votre journal a publiée dans son numéro de février, M. Pierre Bas écrit ceci : « J'ai demandé une réforme agraire en signalant, page 34 (de mon rapport) que 53 propriétaires disposaient de 1.000 à 20.000 hectares, soit 46,6 % de terres appropriées, et qu'un propriétaire dispose de 32.669 hectares, soit 9,8 % du sol approprié. »

« Les propriétaires en question ne sont pas des Mélanésiens ; les réserves autochtones s'élèvent à 341.000 hectares ».

Monsieur Pierre Bas, si je comprends bien, confirme que son projet de réforme agraire, non seulement ne vise pas les 341.000 hectares des réserves laissées aux autochtones après la spoliation de leurs anciennes terres, mais qu'il ne les concerne pas ; sans doute veut-il dire qu'avec leurs 341.000 hectares, les autochtones ont assez de terres et doivent être tenus en dehors d'une éventuelle réforme agraire ? Cette réforme serait faite au profit d'une nouvelle immigration européenne, de rapatriés d'Algérie, vraisemblablement, c'est-à-dire d'une néo-colonisation des terres appropriées.

En général, les chiffres se passent de commentaires, mais dans le cas particulier, les chiffres, au contraire, appellent des éclaircissements et des précisions.

Sur les 341.000 hectares de réserves autochtones, il faut savoir que sont compris les 187.300 hectares des Iles Loyauté, ce qui signifie que les Mélanésiens de la Nouvelle Calédonie proprement dite ont droit de se faire la réforme agraire, ne disposent que de 120.700 hectares. Or, ces 120.700 hectares englobent également les terres non cultivables : montagnes, landes et marécages. Depuis 1958, l'Etat français a, par surcroît, revendiqué la propriété de la zone maritime sur laquelle sont installés de nombreux villages mélanésiens ; 5.000 hectares sont ainsi contestés aux originaires de ces terres.

Les parties cultivables des réserves, sur la Grande-Terre, sont représentées par 7.500 hectares de cocoteraies, 3.200 hectares de caféières et 1.200 hectares de cultures vivrières, soit, au total, 11.900 hectares de terres de culture.

Il y a 30.000 Mélanésiens sur la Grande-Terre et 15.000 aux Iles Loyauté. Ces 30.000 Calédoniens autochtones n'ont donc que 4 hectares par tête, dont seulement un peu plus d'un tiers d'hectare comme terre de culture.

En ce qui concerne les Européens, M. Pierre Bas nous signale qu'un propriétaire dispose de 32.669 hectares, soit 9,8 % du sol approprié. C'est un fait exact et connu puisqu'il s'agit du domaine de la

Société Ouaco, appartenant aujourd'hui à M. Lafleur, Sénateur de la Nouvelle Calédonie.

S'il est exact aussi que 53 propriétaires disposent de 1.000 à 20.000 hectares de terres, il faut préciser que sur ces 53 propriétaires, les trois plus importants détiennent 71.472 hectares, soit 22 % du sol approprié. En totalisant les surfaces possédées par les sept plus gros propriétaires, on arrive à 165.000 hectares sur les 318.000 hectares de terres concédées jadis à la colonisation européenne.

Mais, la réalité est encore bien plus éloquente si l'on précise que sur les quelque 1.833 propriétaires ruraux européens de la Nouvelle-Calédonie, plus de la moitié (51 %) soit 970 agriculteurs ne détiennent ensemble que 10.800 hectares, en fait, à peine 3 % des terres de colonisation (simple coïncidence des chiffres, nous avons vu que les autochtones n'ont également que 11.900 hectares de terres de culture).

Ajoutons à ce millier de petits cultivateurs blancs, 300 éleveurs moyens qui possèdent environ 200 hectares chacun et nous constatons alors que 553 propriétaires ruraux détiennent ensemble près de 300.000 hectares, laissant seulement 18.000 hectares pour les besoins de vivre de 2.133 petits colons européens.

Certes, ces 553 gros propriétaires (300.000 hectares) et, au moins, les 53 plus gros (148.200 hectares) risquent un jour ou l'autre d'être l'objet d'une réforme agraire ; M. Pierre Bas, dans son rapport, a constaté lui-même qu'elle est possible et nécessaire.

Mais, peut-on penser qu'elle doit et puisse se faire au profit de nouveaux immigrants européens, alors que les habitants du pays n'ont pas assez de terres, que les 1.000 familles de petits colons européens ont chacune moins de 10 hectares et que les 30.000 autochtones de la Grande-Terre n'ont qu'un demi-hectare de terre de culture par tête ?

Les autochtones qui risquent de voir, après la spoliation de leurs terres ancestrales, ces immenses domaines incultes passer en d'autres mains que celles des paysans calédoniens, noirs et blancs, au lieu de contribuer à les sortir d'une situation cruciale, n'ont-ils pas raison d'être inquiets devant ces nouveaux projets d'accaparement qui seraient bien à tort intitulés « réforme agraire ».

Michel LAMBERT,
ancien Ministre
des Travaux Publics
de la Nouvelle-Calédonie
(1958-59).

JE SAIS COMBIEN

VOUS FAITES

Etant sous les drapeaux à l'heure actuelle, je ne peux

hélas ! participer, même d'une façon minime, ne serait-ce que financièrement, à l'activité du M.R.A.P. Mais je lis votre journal, et je sais combien vous faites pour le combat antiraciste quotidien devenu international du fait même de l'actualité et de la nécessaire solidarité qui unit tous ceux qui haïssent les racistes et le racisme, tous ceux qui sont contre l'internationale néonazie.

J. H.

LES SEULES ARMES

Je me suis souvent interrogé sur la transformation que le M.R.A.P. pouvait opérer dans les divers milieux qui entendent sa « voix ». Veuillez m'expliquer ce que vous espérez tirer d'une loi sur le « racisme » en France. Peut-on obliger les hommes à s'aimer ? L'amour n'aurait aucun sens. Officiellement, la France se déclare pays de la liberté, de la fraternité et de l'égalité. Alors, que lui manque-t-il légalement pour que chaque Français respecte au moins la dignité de tous les hommes, la liberté des étrangers que son pays accepte — avec calcul peut-être — d'accueillir pour le travail ou pour la formation ?

Je crains que la loi ne soit tournée en ridicule, car le racisme est un prétexte qui oriente et accentue le mal qu'on est à même de faire à son propre frère. Le cœur et la raison demeurent, à mon avis, les seules armes efficaces.

TOMAGNIMENA Gbobja,
Toulouse.

COMME

LE CATOBLEPAS

Je vous remercie pour votre dévouement, votre courage dans cette lutte si difficile face à un adversaire de force inégale, puisque déséquilibré, monstrueux.

Le dialogue — si on peut appeler cela un dialogue ! — serait tellement plus facile avec un opposant intelligent, aux arguments solides et sérieux ! Mais « ces gens » sont tellement stupides avec leur haine aveugle que parfois on désespère de ne jamais arriver à les maîtriser et on se demande si, nous, tolérants, pacifiques, qui aspirons à la paix et au progrès, ne devons nous pas mener une bonne fois une campagne, une lutte (dirais-je presque violente), contre ces intolérants, ces antisémites, ces racistes et tous ces êtres vivants qui « ont un cerveau comparable à celui du catoblepas, animal tellement stupide qu'il devrait ses propres pieds », comme l'écrivait le regretté aca-

démicien Maurice Darnay dans son « Retour de Jérusalem », mais à propos des militaristes qu'il faut haïr.

Max MEMMI,
La Courneuve (Seine).

BEAUCOUP DE BIEN...

Je suis une infirme paralysée, qui lit votre journal que je trouve fort intéressant.

Je ne sais combien coûte le prix d'un abonnement, mais je vous envoie la somme de 10 francs pour me permettre de suivre le journal, bien entendu, je ne peux pas vous dire si je resterais toujours fidèle à l'abonnement.

Je tiens aussi à vous remercier pour la parution de ce journal, qui est une très grande œuvre, qui fera beaucoup de bien à la nation française. Je vous parle ainsi, c'est parce que je suis Martiniquaise.

Mlle A. C.
Clichy (Seine).

POUR UN GRAND

AVENIR

Je veux vous dire que je suis ravie de recevoir chaque mois votre numéro qui me donne chaque fois beaucoup de satisfaction. Puisse chacun penser comme vous et oublier toutes ces haines passées.

Tous nos souhaits pour un grand avenir de votre journal.

Simon LIPCZYC,
Anvers (Belgique).

NE PAS REPENDRE

PAR LA HAINE...

Je vous remercie du bulletin d'adhésion que vous m'avez adressé il y a quelques jours. J'y réponds bien volontiers, car je crois qu'un Mouvement comme le vôtre est capable, en effet, de contribuer à la compréhension et à l'amitié entre les hommes et entre les peuples.

Recevez donc mon adhésion pour continuer et pour accroître encore l'effort que vous avez entrepris dans ce sens. Comment un chrétien ne serait-il pas sensible aux idéaux de fraternité, d'égalité, d'amitié que vous cherchez à promouvoir ? Il formera le vœu que, jusque dans les ripostes nécessaires aux menées racistes et antisémites, le M.R.A.P. ne réponde jamais à la haine par la haine — mais qu'il sache étendre à ses adversaires le désir ardent de fraternité qui anime son action.

Abbé GUERIN,
Ancenis (L.-A.).

Après la condamnation à mort de Jacob Rubistein...

il apparaît nécessaire de rappeler, en quelques mots, le passé du personnage...

- il est né dans le ghetto de Chicago; son père y était employé du rabbinat aux abattoirs (viande kaasher); dès l'âge de 15 ans il est compromis dans une affaire de racket;
- après avoir été employé dans une "boîte de nuit" de New-York, il revient à Chicago pour y ouvrir sa propre "maison"...
- en moins de quinze ans il se trouve mêlé à plus d'une douzaine d'affaires de drogue, et de racket; il participe à un hold-up qui fit 5 morts;
- en 1949, recherché par la police, il part pour Dallas où il ouvre des établissements de strip-tease; c'est à la même époque qu'il organise le racket des restaurants;
- en 1955 il ouvre "Le Carousel" qui devient rapidement une affaire très florissante; quoique de réputation très douteuse, sa "boîte" voit défiler des personnalités connues; il se fait remarquer par son assiduité à la synagogue ainsi que par l'importance des dons faits aux diverses organisations juives;
- cela ne fut point inutile puisqu'il a permis d'arrêter un comité israélite gauchisant dirigé par Nelson Söll annonce qu'il met à sa disposition ses fonds illégaux et les meilleurs avocats du pays...

Jacob Rubistein et les psychiatres...

selon les psychiatres commis par la justice, les Drs Roy Schaffer et Walter Bromberg, Rubistein "devait soulager son subconscient en abattant l'ancien mari ne converti au marxisme". Souffrant en effet d'épilepsie psychomotrice, il pouvait "sous l'influence d'une forte tension émotionnelle" passer à "un état mental explosif". De même, c'est "pour oublier sa condition de juif" que le propriétaire des cabarets de strip-tease de Dallas, serait devenu "le type même du bagarreur-redresseur de torts". Les médecins ajoutent, plus matérialistes, que Rubistein a eu 5 éblouissements et 1 syphilis. Enfin, ce redresseur de torts serait aussi amnésique. C'est ce qui lui a permis d'écrire ses mémoires en prison...

Pour susciter la haine

CECI est un extrait d'un bulletin édité par la Fédération des Etudiants Nationalistes (Paris-Droit-Nationaliste). Pour alimenter les préjugés et la haine antisémites, les auteurs de cette diatribe insistent lourdement et bêtement sur l'origine juive de « Ruby », l'assassin de Lee Oswald. Le procédé est classique. Et nous approuvons les étudiants antisémites qui ont mis en déroute les distributeurs de cette écœurante littérature, en dépit des « gorilles » qui les encadraient.

BARDECHE,
L'AMATEUR DE GHETTOS

Poursuivant son « étude » sur la « question juive », Maurice Bardèche, dans *Défense de l'Occident*, de mars, reprend son thème favori, à savoir que « les juifs ont nourri eux-mêmes l'antisémitisme ». Il propose, pour mettre fin à l'antisémitisme (mais oui !) que les juifs renoncent à toute une série de « pro-

fessions qui mettent fatalement en vue » et se maintiennent dans leurs propres « zones d'habitat » — autrement dit, des ghettos.

Il se prononce contre l'adoption d'une législation antiraciste, qui constituerait, selon lui, un « viol de conscience ». Cette attitude n'a rien d'étonnant. Ce qui l'est plus, c'est que, même dans le cadre de la législation actuelle, Bardèche et ses semblables puissent poursuivre leur ignoble besogne de provocation à la haine.

A BRUXELLES

Le 22 mars, au Centre des Jeunes, à Bruxelles, M^r Armand Dymenstajn, secrétaire national du M.R.A.P., était invité par la Fédération de la Jeunesse Juive de Belgique, à participer à une journée d'étude. Devant un public très jeune et très nombreux, il parla de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, en 1964.

Une réunion du Conseil National consacrée au 15^e anniversaire

Le Conseil National du Mouvement contre le Racisme et l'Antisémitisme et pour la Paix s'est réuni le dimanche 12 avril à l'Hôtel Moderne à Paris.

A l'ordre du jour figurait la préparation des grandes manifestations prévues pour le 15^e anniversaire du M.R.A.P. : Gala au T.N.P., le 26 avril ; Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, le 24 mai, au Palais de l'U.N.E.S.C.O. ; exposition-vente d'œuvres d'art, les 29 et 30 juin au Musée Galliera.

Tout au long de la journée, le développement de l'action du M.R.A.P. en fonction de ces manifestations et des problèmes de l'actualité, a fait l'objet d'un débat approfondi, présidé par Pierre Paraf, après les exposés de Charles Palant et d'Albert Lévy.

Les participants, parmi lesquels se trouvaient les délégués de plusieurs comités de province (Lille, Lyon, Clermont-Ferrand, Villefranche, Cannes) se

sont préoccupés également de la nécessité de donner au Mouvement les moyens matériels qui lui permettront de réaliser les tâches fixées. Sur ce point, après l'exposé du trésorier, Julien Aubart, sont intervenus notamment Charles Ovezarck et Louis Lefèvre.

Armand Dymenstajn a évoqué l'action du M.R.A.P. au cours de ses quinze années d'existence.

Ont pris également la parole dans les débats : Michel Kerhervé et Benveniste (Lille), Aelion, M^{me} Georges Sarotte, Joseph Creitz, Gilbert Weisberg, Jacqueline Marchand, Mme Ascoli, Léonard Sainville, Alain Gabor, J. Belsie, le Dr Rennert, le professeur Marc-André Bloch.

De ces travaux résultent de nombreuses suggestions que les comités locaux et régionaux, ainsi que l'ensemble des militants du M.R.A.P. mettront à profit au cours des prochaines semaines, pour que soient célébrés dignement les 15 ans de notre Mouvement.

Débat sur « Le Vicaire » à Corneilles - en - Paris

Faisir de Connaître recevait à Corneilles-en-Parisis, le mardi 24 mars, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P. et François Darbon, metteur en scène du *Vicaire*.

Le Vicaire, de R. Hochhuth était le sujet de la réunion. Mais au delà de la pièce se dessinaient les multiples problèmes du racisme et de la responsabilité humaine.

Comment ne pas avoir été bouleversés, émus par le récit de Charles Palant, ancien déporté d'Auschwitz et homme libre qui nous a dit : *Nous avons eu la chance de survivre, il faut que cela serve à quelque chose.* Ce quelque chose, c'est une tâche immense à laquelle il se voue sans relâche : faire prendre conscience à chacun de nous du racisme sous toutes ses formes existant dans le monde entier.

Avoir voulu ignorer que des millions d'êtres humains étaient massacrés pendant la II^e guerre mondiale, que pendant 7 ans, en Indochine, en Algérie, des massacres d'êtres humains avaient lieu, ignorer aujourd'hui qu'il y a 4 ans, à Paris, on jetait dans la Seine plusieurs centaines d'Algériens, ignorer les actes fascistes de l'O.A.S., ignorer qu'aujourd'hui des fascistes français se réunissent dans un café de la Bastille en uniformes nazis, que leurs jour-

naux sont vendus librement, c'est conduire le monde à des actes indignes vis-à-vis de la personnalité humaine.

Puis, François Darbon résuma la pièce et parla du travail de mise en scène.

Le Vicaire, par le choc psychologique qu'il donne aux spectateurs est une pièce utile et il faut rendre hommage à l'auteur, à l'adaptateur Jorge Semprun, au metteur en scène François Darbon, aux comédiens, à la directrice de l'Athénée, Françoise Spira.

Nous sommes reconnaissants à nos invités de nous avoir procuré une soirée riche d'enseignements et d'avertissements. Vingt ans après, il est nécessaire, urgent, de rappeler ces faits à nos aînés, d'en instruire et d'avertir les jeunes.

Nous espérons aussi que cette soirée du 24 mars à Corneilles-en-Parisis, sera une pierre de plus apportée à la construction de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme que mène d'une façon exemplaire le M.R.A.P.

Nous souhaitons que notre collaboration ne s'arrête pas là et que des liens de fraternelle amitié nous lient les uns aux autres.

Françoise TRIBONDEAU.

L'action des lycéens

Il y a deux mois, quelques lycéens décidaient de créer, au Lycée Jacques-Decour, un Comité antiraciste qui rejoindrait le M.R.A.P. dans la lutte contre le racisme.

Il est nécessaire aujourd'hui de faire un bref bilan de notre action. A la faveur des représentations du *Vicaire*, organisées par le M.R.A.P., nous avons éveillé l'intérêt de nos camarades et nous avons pu amener cinquante d'entre eux, lors de la projection du film *Come Back Africa*, organisée par le Comité du M.R.A.P. du IX^e arrondissement, et présentée par M^{me} Armand Dymenstajn, secrétaire national du M.R.A.P.

Encouragés par cette réussite, nous organisons, le 22 mars, une matinée cinématographique au Studio 43, avec le film germano-bulgare réalisé par Konrad Wolf, *Etoiles*, qui fut suivi d'un exposé de M^{me} Schapira, secrétaire national du

M.R.A.P. sur l'Internationale néonazie ».

Deux cent quatre-vingts lycéens, lycéennes et étudiants, représentant vingt lycées et quatre facultés, participaient à cette réunion, à l'issue de laquelle ils votèrent, à l'unanimité, une résolution dans laquelle ils décidaient :

« 1. D'engager des actions simultanées destinées à informer l'ensemble des lycéens de tous les aspects du néofascisme.

« 2. De demander au gouvernement français, en vertu des principes affirmés par la Constitution et par les instances internationales :

« a) D'interdire la publication des journaux racistes et antisémites, tels que *Le Vicking*, *Europe Nouvelle*, *Défense de l'Occident*, etc.

b) De sévir énergiquement contre les groupes d'inspiration fasciste, tels que : Fédération des Etudiants Nationalistes (F.E.N.), Restauration Nationale, Parti National-Socialiste Proletarien, etc. »

Cette résolution a été signée par des représentants des lycées et facultés suivants : Jacques-Decour, Honoré-de-Balzac, Jules-Ferry, Lamartine, Janson-de-Sailly, Victor-Hugo, Racine, Edgar-Quinet, Courbevoie, Verlaine, Condorcet, Voltaire, Claude-Monet, Charlemagne, Colbert, Fénelon, Buffon, Rodin, Louis-le-Grand, Henri-IV, Faculté de Lettres, Faculté de Médecine, Faculté de Droit et Faculté des Sciences.

D'autre part, nous avons procédé à la distribution de tracts antiracistes dans les lycées, et tout particulièrement dans ceux — Voltaire et Buffon — où sévit la propagande fasciste des organisations d'étudiants nationalistes (F.E.N., Restauration Nationale, etc.).

Des comités antiracistes de plus de cinquante membres fonctionnent dans de nombreux lycées (J.-Decour, Honoré-de-

Conférences et assemblées

« LA JEUNE FILLE »... A LILLE

Le 18 mars, à Lille, Marie-Magdeleine Carbet, membre du Bureau National du MRAP a présenté le film de Bunuel, *La jeune fille*, devant un public nombreux et attentif.

... A VALENCIENNES

Plus de 750 personnes assistaient à la soirée cinématographique organisée le 24 mars, par le comité de Valenciennes, avec la participation de M^{me} Schapira, secrétaire national, qui assura la présentation du film de Bunuel, *La jeune fille*.

Deux nouveaux succès à l'actif du dynamique comité du Nord de notre Mouvement.

A LA RESIDENCE UNIVERSITAIRE D'ANTONY

Le 14 avril, le M.R.A.P. a organisé à la Résidence Universitaire Jean-Zay, à Antony, une conférence sur le thème « Racisme et antiracisme en 1964 », avec la participation de Léonard Sainville, professeur et écrivain, membre du Bureau National.

A l'issue de la réunion s'est tenue une vente-signature de livres antiracistes.

A LA CITE UNIVERSITAIRE

Le 15 avril, le Comité des Résidents de la France d'Outre-Mer a organisé, 45, boulevard Jourdan (Paris-XIV^e), à la Cité Universitaire, une soirée au cours de laquelle a été projeté le film de L. Rogosin : *Come Back Africa*.

M^{me} Dymenstajn, secrétaire national du M.R.A.P. a présenté le film et a fait un exposé sur l'apartheid en Afrique du Sud.

A LEZIGNAN : LE PROBLEME GITAN

Le 15 avril, à Lézignan, dans l'Aude, à la Maison des Jeunes et de la Culture, Roger Maria, membre du Bureau National du M.R.A.P., a fait, sur le problème gitan, une conférence qui a remporté un très vif succès auprès des auditeurs venus nombreux. De multiples adhésions au M.R.A.P. ont été enregistrées.

... A LA MAISON DES JEUNES DE COLOMBES

Sous l'égide de la Maison des Jeunes et de la Culture de Colombes, aura lieu le samedi 25 avril, à 16 heures, une conférence-débat, avec la participation de M^{me} Schapira, secrétaire national du M.R.A.P. Au cours de la réunion sera projeté le film : *Come Back Africa*.

... AU STUDIO RANELAGH

Le comité du M.R.A.P. du XVI^e arrondissement organise le dimanche 10 mai, à 9 h. 30, une séance cinématographique au cours de laquelle sera projeté *Come Back Africa*. M^{me} Schapira, secrétaire national, présentera ce film et exposera la situation en Afrique du Sud.

Les organisateurs comptent sur la participation active des Lycées du XVI^e arrondissement.

« DESCRIPTION D'UN COMBAT » A LILLE

Le comité du M.R.A.P. de Lille, organise le mercredi 20 mai, à 20 h. 30, au cinéma « Le Paris », une soirée au cours de laquelle sera projeté le film de Chris Marker sur Israël : *Description d'un combat*. M^{me} Schapira, secrétaire national du M.R.A.P., présentera le film, en présence du premier secrétaire de l'ambassade d'Israël.

DANS LES SOCIETES

● Le 22 mars, la société mutualiste « Les Amis de Przytyck » commémorait le pogrom sanglant perpétré dans cette ville polonaise en 1936 et la liquidation du ghetto par les nazis pendant la guerre. Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., a pris la parole au cours de cette manifestation.

● A l'issue de la réunion du Conseil National du M.R.A.P., une délégation s'est rendue dans la salle voisine de l'Hôtel Moderne, où se tenait une assemblée culturelle organisée par la société des originaires de Varsovie et ses environs. Charles Palant, chaleureusement applaudi, a salué en une brève allocution, la nombreuse assistance.

Week-end antiraciste dans le 18^e

Le Comité du XVIII^e du M.R.A.P., en collaboration avec la Maison Verte (129, rue Marcadet - Paris - 18^e), organise deux journées consacrées au racisme.

Le samedi 18 avril, à 20 h. 30, sous la présidence de M. le Pasteur Voget, aura lieu la projection du film « Come back Africa », présentée par Armand Dymenstajn, secrétaire national du M.R.A.P., suivie d'un exposé de Mlle Alice Hageman, de l'U.N.E.S.C.O., sur la lutte des Noirs aux U.S.A. ; le président, Pierre Paraf clôturera la soirée en parlant du racisme en France.

Le dimanche 19 avril, une exposition de photos et documents sur le racisme sera inaugurée officiellement en présence de personnalités diverses et de représentants d'associations locales, tandis que se déroulera une vente-signature de livres antiracistes.

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES TRAVAILLEURS ANTILLAIS

Le 23 mars, au cours de l'après-midi culturelle, clôturant les travaux de l'assemblée générale de l'Amicale générale des Travailleurs antillais-guyanais, Joseph Creitz, membre du Bureau National du M.R.A.P., a exposé les objectifs poursuivis par le M.R.A.P. dans la lutte antiraciste, insistant sur la discrimination dont sont victimes les gens de couleur à Paris.

Balzac, J.-Ferry, Louis-le-Grand). Leur action est coordonnée par un comité parisien qui se réunit chaque quinzaine et qui est placé sous la présidence d'honneur de Denise Decourdemanche, la sœur de Jacques Decour.

Nous envisageons d'étendre le mouvement en créant des cercles antiracistes dans d'autres lycées.

Pour assurer la liaison permanente de ces différents cercles, nous préparons un bulletin ronéotypé.

Seule une action vigoureuse et réfléchie peut en imposer aux nostalgiques du national-socialisme et faire prendre conscience à tous les jeunes de la nécessité de la lutte contre le racisme.

L'aide rencontrée auprès de nombreux professeurs et les perspectives de création d'une commission de jeunes au sein du M.R.A.P. ne peuvent que nous faire progresser dans cette voie.

Alain GABOR et Hervé KERIEN.

Au Club Amitié

Nos jeunes amis du Club Amitié ont réalisé le mois dernier, une série de brillantes conférences, très largement suivies. Le 11 mars, l'écrivain Jacques Mantet, a parlé du « Voyage du Pape Paul VI au Moyen-Orient ». Le jeudi 2 avril se tenait une conférence-débat sur la pièce de Vercors « Zoo », avec la participation de Georges Riequier, comédien du T.N.P. La réunion du 15 avril était consacrée à la poésie antillaise avec la participation de Gilbert Gratiand et d'Auguste Armeth qui dit, accompagné à la guitare, quelques-uns des poèmes de son recueil « Le cri antillais ». Leur programme à venir promet d'être

aussi très intéressants : le 22 avril, Jean-Pierre N'Diaye, sociologue, parlera de la condition des travailleurs noirs en France ; le 29 avril, à 21 heures, pour célébrer le renouveau du club, une soirée cinématographique, animée par Roger Maria aura lieu au Studio 43 : au programme, le film de Jacques Rozier, « Adieu Philippine » ; et enfin le 6 mai, M^{me} Nadd, fera un exposé sur le problème posé par la jeunesse délinquante.

Toutes ces réunions, sauf celle du 29 avril ont lieu à 21 heures précises, 44, rue de Rennes, Paris-VII^e.

Le carnet de DL

NOS DEUILS

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort du professeur Edmond Vermeil. Cet éminent germaniste, ce grand résistant était l'un des fondateurs de notre Mouvement et appartenait à son Comité d'Honneur.

Nous exprimons à sa famille notre douloureuse sympathie.

★ Nous adressons nos très sincères condoléances à M. Adolphe Espiard, membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., qui vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, Mme Adolphe Espiard.



MAURICE MENDJISKY

Une symphonie pathétique du noir et du blanc

L'HOMME injurié, humilié, crucifié... L'homme renaissant à la vie... Que de versions de ce martyre et de cette épopée la mémoire et la piété ont pu, hélas ! depuis des siècles, des millénaires, éprouver et connaître !... Que de Pâques ensanglantées, que de Passions !...

A sa honte, notre temps a eu les siennes, innombrables, et pires peut-être qu'aucunes autres — en tout cas moins excusables — alors science et religions semblaient devoir empêcher à tout jamais que l'humanité, surtout en la personne de ceux qui s'en proclamaient les rejetons les plus évolués et les guides, s'avilît jusqu'à surpasser dans le crime les plus ignobles barbares du passé. Et pourtant, deux noms suffiraient pour déshonorer une époque et une horde de gouvernants : Oradour... Varsovie...

Varsovie!... Quatre mots de Vercors suffisent à exprimer le chaos à quoi réduisit la volonté systématique de destruction ordonnée par Hitler : « Sahara de ruines pulvérisées. » Oui, un chaos de murs informes dressés comme un suprême cri d'appel, de révolte après les explosions multiples, les écroulements meurtriers, dans la lueur sinistre des incendies et la brume des fumées. Les pierres elles-mêmes, pas plus que les objets et moins encore que les êtres, n'étaient épargnés ; leur drame les abattait pour les instituer décors plus conforme à la tragédie des hommes...

Ce martyre de la capitale de sa patrie d'origine, de la ville de sa jeunesse, Maurice Mendjisky ne l'avait pas vu ni subi lui-même puisqu'il avait quitté sa Pologne natale à l'irrésistible appel de Paris, pôle universel des argonautes de la forme et de la couleur. De Lodz à Varsovie, de Varsovie à Paris, il était venu riche de son lucide regard aigu, de ses dons (qu'à hérités son fils Serge Mendjisky) et il avait eu, avant même que d'atteindre à la large audience du grand public, le privilège de conquérir l'estime de Renoir, l'amitié de Picasso, la considération de Matisse. Et cela, peut-être parce que la ferveur de son idéal plastique l'avait convaincu « de renoncer à un art jugé trop facile afin de pouvoir s'appliquer à réaliser des chefs-d'œuvre qu'il savait d'avance invendables. »

(Cette observation, qui émane de son fils, permettons-nous de la souligner pour mieux pouvoir assurer que si seule la qualité d'une œuvre déterminait l'option des amateurs, rien ne resterait disponible des toiles et des dessins laissés par Maurice Mendjisky, depuis treize ans décédé.)

Un album de grand luxe, contenant la reproduction de 35 dessins, commentés par Vercors et accompagnés d'un poignant poème de Paul Eluard (éditions des Boulingrins, à Monaco) vient de paraître sous ce titre éloquent : « *Homage aux combattants martyrs du ghetto de Varsovie.* »

Monument graphique qui rejoint en poignante éloquence le monument de bronze du sculpteur Rappaport et la bouleversante série des dessins, des estampes de Kulisiewicz, cet ouvrage constitue bien « la véritable symphonie pathétique du noir et du blanc » qu'a admirée Matisse.

Elle est plus encore : elle est le cri d'un âme noble à jamais meurtrie par la déportation de sa compagne, par la mort de son fils Claude, fusillé par les nazis le 22 juillet 1944 à Nice. « Inspirés par son combat et par sa mort » ces dessins sont dédiés au héros adolescent pour qui l'artiste paraît murmurer le thème des Phéniciennes devant la tombe d'un jeune soldat :

*Ne jetez pas non plus sur elle
La fleur de Vénus, l'asphodèle
Si vous voulez qu'au noir séjour
Son ombre descende fleurie
Cueillez tous les lauriers dans les bois
[d'alentour
Mon fils est mort pour la Patrie.*

Eluard, lui, en des strophes magistrales, a trouvé les mots les plus fraternels, les plus intégrés au cataclysme, à la torture infligés à Varsovie et à ses habitants.

Détachons ces images qui hurlent de vérité et expriment en lettres ce que les traits du crayons gris de Mendjisky ont inscrit sur le papier :

*... Un vieillard gît, poupée de rien...
L'enfer défunt sèche à la pointe des clochers...
Le mal cherchait son partenaire, il l'a trouvé :
C'est le désert à tout jamais...*

A tout jamais ? Non, car si tout a été détruit, Tout est sauvé :

*Nous sommes au futur, nous sommes la
[Promesse...
S'éveiller opprimé accentuait le combat...
Nos frères avaient faim, étaient pillés,
[meurtris...
Mais la rose de feu de leur sang survi-
[vait...*

Et c'est pourquoi, après le défilé des images montrant les atroces visions,

inoublables — exode, mises au tombeau, fuite d'un infirme ou d'une mère sous le bombardement, maternités, « piété » civiles, invocations des regards au ciel, etc. — c'est pourquoi l'ultime image, l'effigie d'une jeune femme, au lumineux visage empreint d'une austère beauté, portant dans ses bras les fleurs qui sont peut-être l'hommage de la piété du souvenir en même temps que le symbole du renouveau de l'espoir dans la vie...

Et, comme chacune des planches de ce livre admirable elle apporte la preuve décisive que le talent de Mendjisky était digne de l'épopée tragique de Varsovie.

Expositions à voir

Le SURREALISME, Galerie Charpentier. — Salon de gravure : LE TRAIT, Musée Municipal d'Art Moderne. — Salon de la NATIONALE DES BEAUX-ARTS, Musée Municipal d'Art Moderne. — R. GEORGEIN (l'Automobile et la Vie) à la Palette bleue. — TOFFOLI (gouaches), Galerie Dulac. — MUSIC, Galerie de France. — Les lauréats du prix Fr. Smith : Fr. GALL et GRAU SALA, Galerie Montmorency. — SERUSIER (rétrospective), Galerie Durand-Ruel.

Ces chers vieux "Indépendants"

Ni jury, ni récompenses » sous cette fière devise, conjuguant un amour passionné de l'égalité, sous le signe et dans le cadre de la démocratie ; avec une dévotion totale, donc désintéressée à l'art, une société naissait en 1884 : celle des artistes indépendants. Elle entendait, face au Salon, avec un grand S, au Salon unique (donc, officiel), permettre à tous les artistes de se présenter au public, à la critique et donc, le cas échéant, de se révéler, à leurs risques et périls, à la seule condition que l'exposant ait pu disposer

de la modique somme afférente au droit d'accrochage.

Quatre-vingts ans ont passé depuis lors. Le Salon des « Indés », sous la présidence de Paul Signac, de Luce, d'Urbain, a si bien assumé la mission que lui avait assignée Dubois-Pillet, celle que l'aiderent à accomplir Luc-Albert Moreau, Metzinger, Roger-Marx, Angrand, Schuffenecker, etc..., celle que patronnèrent Edouard Herriot, Georges Huisman, Albert Sarraut, Léon Bérard, Paul Léon, etc..., celle que soutiennent de nos jours Jacques Jau-

Alors qu'était prévue, organisée une rétrospective consacrée à ses fondateurs et exposants de 1884-1885, à deux mois de la date du vernissage, le Comité était avisé que, au lieu des galeries du premier étage du Grand Palais — dédié en 1900 par la République aux Beaux-Arts — les Indépendants ne disposaient... que des galeries Nord. Le reste habituellement disponible de l'édifice étant promis à... une exposition de philatélie et, surtout, affecté à une partie des services de l'Université de Paris...

Bornons-nous à consigner le fait. L'avenir prononcera son jugement et décidera si priver les grandes associations artistiques (Artistes français, Indés, Automne, etc...) de locaux d'exposition, répond exactement à la notion courante et peut-être logique de défense des affaires culturelles.

Impossible pour la vieille société de renoncer sans se renier. Elle accepta donc le défi constitué par la décision officielle et se résolut à accomplir le tour de force exigé par l'habituel contingent des exposants, sociétaires ou non. Le miracle s'est réalisé : à l'aide d'épis, d'alvéoles, d'accrochages sur deux rangs (autrefois familiers dans les musées) 4.126 numéros sont inscrits dans le catalogue si bien présenté de 1964.

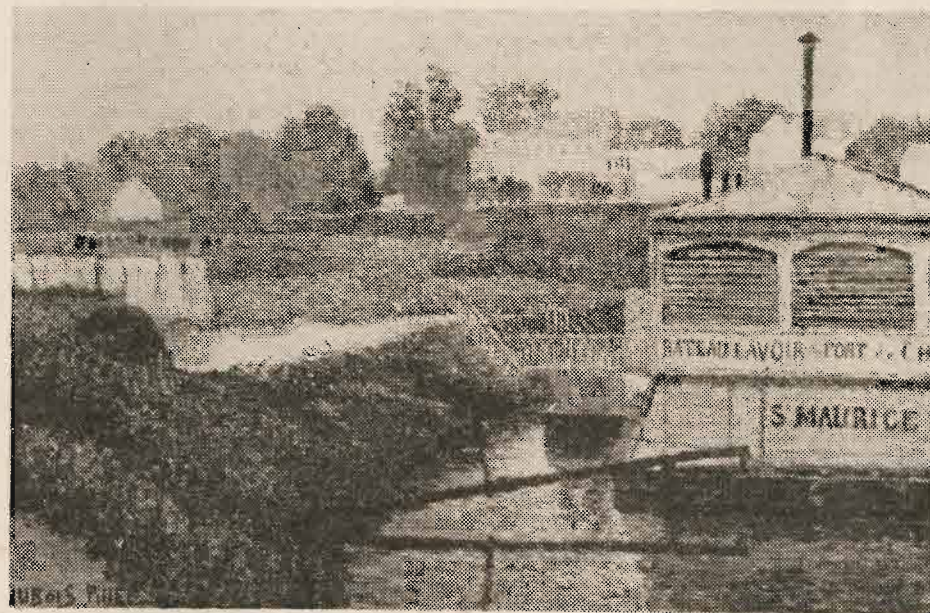
Une fois de plus, nous entendrons rabâcher les mêmes grogneries, plus ou moins réfléchies, plus ou moins désintéressées. Une fois de plus, les séides d'une certaine « politique » artistique feindront d'ignorer ce Salon infiniment divers dont la médaille a son avers et son inévitable revers. Sa grandeur et sa servitude sont là, dans le fait que chacun peut y envoyer son œuvre (dans la mesure des places disponibles). La loi du nombre n'empêche pourtant pas la qualité de persévérer à y exposer ni de s'y révéler. Combien de célébrités y ont en effet débuté ? N'en doutez pas : il est possible en 1964 d'y voir, comme naguère, un panorama bien vaste de toutes — je dis toutes — les tendances. Et possible aussi d'y voir des œuvres d'authentique valeur jusque sur les pourtours où seront « logés » les nouveaux exposants.

Lain de moi la prétention de signaler toutes les toiles ou œuvres intéressantes. Pourtant — outre les rétrospectives comme celle du sculpteur Vlach — qu'il me soit permis de consigner les noms pointés salle par salle, au cours d'une visite (je cite d'après le parcours, et non par ordre alphabétique ou prioritaire).

Delaveau, Groperrin, Gilles, Murique, Conjura, Cerrano, Hézarifend, Faustino, Laffetât, L. Rivel, Schœller, Nakache, Soteras, Rommel, Menguy, Tordo, Joffrin, Vermot, Nordmann, Schwartz, Preaux, Benn, Monneret, Henry de Waroquier, Guilbert, Depré, Ardissonne, D. Fuchs, Yan, Crusat, Vergne, Sekiguchi, Letellier, Baudin, Napper, Benmayor, Lorjon, Mottet, Frenel, Saintgery, Auffray, Toppi, Kerouedan, Bray, Adamoff, Lairand, M. Luka, Delaporte, Pinson, Flaure, Loizan, Carron, Navarre, La Vernède, Travert, Chabrier, Bourgeois, Rosan, Lacaze, Georgein, Lekman, Grauer, Morgan Snell, Boitel, Terzieff, Blasco Ferret, Margotton, Sigald del Debbio, Cadiou et son groupe... Et combien d'autres dont je m'excuse de ne pouvoir citer les noms ; cette énumération ne suffit-elle pas à démontrer qu'un Salon groupant au moins une centaine d'artistes chevronnés ou jeunes, mais tous dignes d'estime, reste une institution qui mérite et l'attention des amateurs d'art, et le respect des pouvoirs publics.



Ci-dessus : P. Signac : « Les Andelys » (1886). Collection G. Signac. Ci-dessous : « Le bateau-lavoir du pont de Charenton ». Musée de St-Etienne. (Photo Jossue).



Voici deux œuvres d'un très vif intérêt ; elles sont au catalogue des « Indépendants »...! Mais hélas ! on n'en voit que la reproduction, car tronqué, privé des trois quarts de son espace coutumier au Grand Palais, le Comité de la vieille et prestigieuse Société n'a pu installer la rétrospective prévue en faveur de ses fondateurs et premiers exposants de 1884.

jard, Robert Rey, Yvon Bizardel, George Besson, Duncyfer de Segonzac, Claude Roger-Marx, Maximilien Gauthier et bien d'autres esprits compétents et amateurs fervents, ce cher vieux Salon des Indés, qu'anime depuis quelque dix années le dynamique et ardent dévouement du grand expressionniste qu'est Armand Nakache... ce cher vieux Salon, manifestation à part entière de la vie artistique française, a failli ne pas avoir lieu



Maurice Mendjisky était juif... Un juif de Lodz, en Pologne, où il naquit en 1889. Jeune homme, il avait promené ses songes par les rues et les ruelles du ghetto de Varsovie, là où chaque mur banal se hausse au tragique d'un Mur des Lamentations (...)

Il faut éprouver une à une, longuement, ces terribles images, l'ouvrage suprême de Mendjisky ; l'ouvrage magnifique et déchirant du rare artiste qu'oublièrent les marchands ; l'ouvrage deux fois vengeur d'un maître « invendable » ; l'ouvrage à propos de quoi Picasso put évoquer Goya ; l'ouvrage conçu, poursuivi, achevé dans les pires douleurs morales et physiques ; ces planches sur lesquelles s'est exhalé le dernier souffle de l'artiste.

André SALMON.

UN MONUMENT

artistique et littéraire

A LA GLOIRE

des insurgés et des martyrs

du GHETTO de VARSOVIE

Avril, mois anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie... Nulle œuvre ne peut mieux illustrer cette épopée que l'admirable « HOMMAGE AUX COMBATTANTS MARTYRS DU GHETTO DE VARSOVIE », de Maurice Mendjisky.

Ce magnifique album, présenté sous jaquette et couverture fortes suédées, contient 35 dessins sur planches d'une poignante vigueur, inspirés à l'artiste par le combat et la mort de son fils Claude, fusillé par les nazis.

Ils sont précédés d'une émouvante biographie de Maurice Mendjisky, par André Salmon, d'un commentaire admirable de Vercors, et d'un poème inédit de Paul Eluard.

Tous les exemplaires de cet ouvrage de très grand luxe, sont numérotés.

Il ne fait pas de doute que les amateurs de beauté, et tous ceux qui n'ont pas oublié le douloureux passé auront à cœur de se procurer cet inestimable témoignage d'un artiste génial, d'un père transpercé de chagrin, d'un homme qui n'a cessé de lutter pour la liberté.

Réalisé par les Editions des Boulingrins, à Monaco, l'« Hommage aux Combattants et Martyrs du ghetto de Varsovie » est en vente à « Droit et Liberté » au prix de 200 francs.



... Et si la jeune femme qui se dresse, tranquille et muette, devant un décor de ruines, n'ose pas tout à fait sourire, le sourire est proche pourtant au-dessus de la gerbe de fleurs qu'elle porte comme l'espoir, et cet espoir et ce sourire, la mort ne les effacera plus.

VERCORS.



Les combattants du Ghetto de Varsovie moururent pour l'honneur des juifs, de tous les Hommes : chaque mort de Varsovie repose au cœur de chaque homme de cœur.

VERCORS.



Tout est détruit, je vois d'avance le désastre. Un rat est sur le toit, un oiseau dans la cave. Les lèvres dans les livres ne bourdonnent plus. Tous les tableaux sont à l'envers en épaisseur. Souvenirs et témoins s'obscurcissent ensemble.

Paul ELUARD.



Je suis né pour mourir et tout meurt avec moi.

Paul ELUARD.

Offre exceptionnelle aux lecteurs de « Droit et Liberté »

A l'occasion du 21^e anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie, le magnifique album de Maurice Mendjisky sera envoyé à tous les lecteurs de « Droit et Liberté » qui en feront la demande avec le bon de commande inclus dans cette page pour la somme de 200,00 F., port et emballage compris.

Les clichés reproduits dans cette page ont été aimablement prêtés par la revue « Le Journal de l'Amateur d'Art »

BON DE COMMANDE

M.

Adresse

.....

.....

.....

.....

désire recevoir l'album de Maurice MENDJISKY « Hommage aux combattants martyrs du Ghetto de Varsovie », et vous envoie la somme de 200 F.

★

Le présent bon de commande doit être adressé à « Droit et Liberté », 30, rue des Jeûneurs, Paris (2^e). Les versements peuvent être effectués par chèque bancaire, mandat-poste ou chèque postal (C.C.P. 6070-98 Paris).

Notes de lecture

● LES JUIFS ET LE MONDE ACTUEL, de Jacques MADAULE



QU'ES-CE qu'un juif ? Jacques Madaule, écrivain catholique, se pose la question. Une fois de plus, un sort est fait au slogan antisémite de la race. Depuis le début de leur histoire, les juifs se sont mêlés à toutes les nations. Il en est de blonds, de bruns, il en est même de noirs et de Chinois. Ce ne sont pas non plus les disciples d'une foi puisqu'un grand nombre d'entre eux ne pratiquent plus la religion ancestrale.

Pour Madaule, les juifs ont en commun, à la manière dont les Français non pratiquants sont à leur insu imprégnés de chris-

tianisme, une tradition d'origine religieuse, à la fois particulariste et universaliste. Sans cesse dispersés, ils s'helléniseront, se romaniseront, s'arabiseront sans abandonner leur foi et leurs pratiques religieuses, en l'absence même d'autorité religieuse centrale. Les persécutions, en les contraignant — pour employer le langage de Sartre — à se voir autres, différents, ne feront que renforcer ce particularisme. De nos jours, ils choisiront, malgré des difficultés presque insurmontables, de fonder une nation en Terre Promise.

Mais, il ne s'agit pas d'une foi étroite, d'un salut réservé aux seuls Juifs. Tout homme qui observe les préceptes de la loi donnée à Noé avant l'Alliance, c'est-à-dire à l'humanité tout entière, se sauve sans se convertir au judaïsme. La venue du Messie coïncidera avec l'avènement du Royaume. Idée dynamique, le Paradis est devant soi, et il faut en préparer ici-bas la venue par le travail et l'amélioration du monde. Disciples du progrès, les juifs tiendront une place éminente dans le développement des civilisations, celle de l'Islam notamment. Plus tard, ils se rallieront avec enthousiasme à la Révolution française qui proclame un droit nouveau commun à tous les hommes.

Les pogroms russes de 1880, l'extermination de 6 millions de juifs par les nazis (l'héroïsme des résistants et du ghetto de Varsovie infirmeront, avec la bravoure des combattants israéliens, la légende qui veut qu'un juif ne puisse être un soldat), la création de l'Etat d'Israël et la décolonisation des pays musulmans vont modifier considérablement la physionomie du judaïsme contemporain.

En 1949, l'Etat d'Israël sera fondé et admis à l'unanimité à l'O. N. U. Là aussi, Madaule voit un mélange de particularisme et d'universalisme. La loi, dite du Retour, admet en Israël tout juif qui n'appartient à aucune religion. Pas de constitution puisqu'ouvert à l'immigration des siens, Israël ne veut pas leur en imposer une toute faite. Par ailleurs, la vocation universelle du pays ne peut s'épanouir pleinement à cause du désaccord permanent avec les nations arabes environnantes. Désaccord peut-être évitable si la Grande-Bretagne n'avait, au temps de la colonisation, dressé juifs et Arabes les uns contre les autres. Mais à l'ouest, par le truchement de la France, Israël s'est rapproché de l'Europe et il a noué des relations très fructueuses avec les pays du Tiers-Monde qu'intéressaient

les kibboutz, les fermes coopératives et les méthodes de culture des sols pauvres.

Il existe aussi dans le monde 11 millions de juifs dont 5 à 6 millions aux Etats-Unis, 2 millions en U.R.S.S., 1 million en Europe occidentale, en France et en Angleterre surtout. Nationaux des pays, ils sont séparés en droit et en fait d'Israël qui n'exerce pas non plus d'autorité spirituelle sur eux : nulle prééminence du Grand Rabbinat de Jérusalem sur les rabbinats nationaux. Reste un lien affectif qui se traduit par des dons financiers importants et de nombreux pèlerinages.

Le judaïsme étudié, Madaule passe à l'étude de ce qu'il appelle « Les juifs et les autres ».

Hors les difficultés présentes, musulmans et juifs ont des profondes affinités. Même religion monothéiste sans trinité. Un long passé d'entente mutuelle. Enfin, de nos jours, les pays musulmans semblent appelés à se transformer en Etats nationaux qui tendront peu à peu à se laïciser. Les explosions de fanatisme religieux sont vouées à s'éteindre et un fructueux dialogue israëlo-arabe pourra s'ébaucher.

Les autres, c'est aussi le monde athée, celui de tout Etat qui proclame sa neutralité religieuse. Problème complexe. Trop souvent on se sent « Français de souche », héritage d'une manière de penser qui n'a rien de religieux. A gauche aussi, des interprétations idéologiques erronées font que certains esprits, prêts à respecter l'individu juif, refusent d'admettre le fait socio-religieux. Le monde évolue vers l'athéisme. L'effort de tous les juifs et de tous les croyants doit changer de caractère : il faut tendre à donner aux hommes une image nouvelle et acceptable du Dieu qu'on adore.

Et les chrétiens ? Née en 1942, un soir de rafle, sur le pavé de Lyon, l'Amitié Judéo-Chrétienne aboutira à un grand mouvement pour une meilleure compréhension réciproque. En 1947, sous l'impulsion de Madaule et du grand historien Jules Isaac, un congrès de dix-neuf pays réglera les Dix Points de Seelisberg, charte de l'entente judéo-chrétienne qui, entre autres, fera un sort à l'accusation de peuple « déicide », lancée contre les juifs. Enfin, sous l'impulsion du Pape Jean XXIII le qualificatif « perfides » qui leur fut appliqué sera retiré de la prière du Vénédicti saint.

De nos jours, le grand problème qui se pose à tous, juifs ou non juifs, ne serait-il pas celui de la coexistence entre des nations économiquement et techniquement développées et d'autres qui le sont moins ? Ici apparaît le rôle d'Israël avec ses surprenantes réalisations en zone sous-développée, et, dans un sens plus large, celui de toute une pensée juive qui s'est elle-même définie comme celle de l'espérance.

Nicole de BOISANGER-DUTREIL.

(1) Jacques Madaule : « Les juifs et le monde actuel » (Flammarion).

Pour la première fois à HOLLYWOOD...

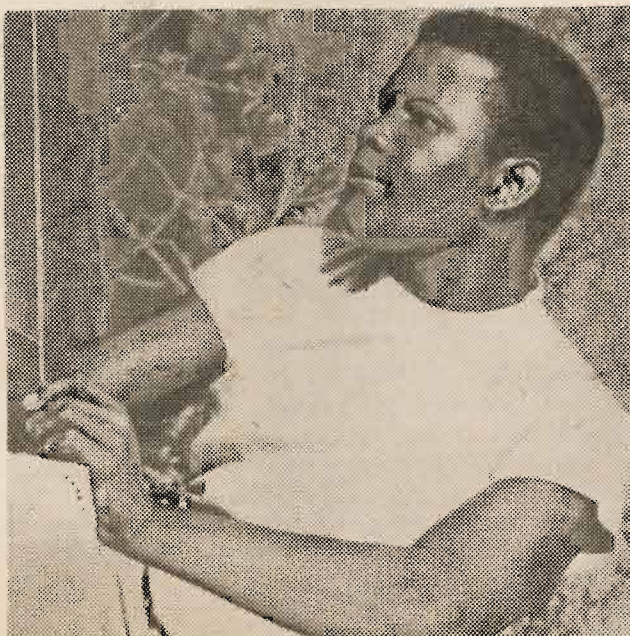
Sidney Poitier, âgé de 37 ans, fils d'un fermier de Miami (ci-contre), a été consacré par l'Académie américaine du cinéma, comme le meilleur acteur de 1963, pour son rôle dans le film « Lilies of the Valley ». C'est la première fois dans l'histoire du cinéma, qu'un acteur noir reçoit un tel Oscar.

Les spectateurs du Civic Auditorium de Santa Monica à Hollywood, où avait lieu cette 36^e distribution des prix, ont manifesté leur approbation pour le choix de Sidney Poitier en applaudissant à tout rompre.

Les auteurs de cette décision ont voulu montrer que le septième art aux Etats-Unis était « sans couleur », et même antiraciste.

Il faut signaler, dans le même ordre d'idées, la campagne de boycott menée par Marlon Brando (ci-dessus) contre les salles de spectacle pratiquant la ségrégation raciale.

Au cours d'une conférence de presse à Londres, il a annoncé que plusieurs acteurs et écrivains, parmi lesquels : Jean-Paul Sartre, Françoise Sagan, Tony Richardson, Sir Laurence Olivier, Peter Law-



ford (beau-frère du président Kennedy), C. P. Snow, Christian Marquand, Frank Sinatra, Burt Lancaster, s'étaient joints à cette initiative.

La chanteuse suédoise, Birgit Nilsson, a annulé, à Jackson (Mississippi), une représentation au cours de laquelle elle devait chanter devant une assistance uniquement composée de blancs.

La loi et les hommes

(Suite de la page 3)

dans les écoles et dans tous les secteurs de la vie nationale, puisque le jugement de 1954 devait faire tache d'huile. C'est encore à cela que s'emploient les dirigeants des vingt millions de noirs que comptent les Etats-Unis.

La reconnaissance et le respect des droits civiques des noirs, qui auraient été révolutionnaires il y a seulement une vingtaine d'années, sont pourtant considérés déjà comme insuffisants. C'est que de nouveaux champs d'inégalités sont apparus aux leaders intégrationnistes, qui ne seront pas réglés par les projets de loi encore sous la menace d'un « filibuster » sudiste, c'est-à-dire d'une obstruction oratoire systématique. Sans qu'aucune loi ne l'ait imposée, une ségrégation de fait s'est imposée dans les grandes villes en matière d'habitat, et ce dans le Nord ou dans l'Ouest, qui ne se sont jamais réclamés des doctrines racistes.

Ces ghettos ont automatiquement engendré des écoles à immense majorité noire, et ce phénomène n'a fait qu'accélérer le départ des quelques blancs qui vivaient encore dans les quartiers noirs. Cette résurgence de la ségrégation, sous une forme moderne, a deux causes principales : une cause économique d'abord ; les noirs ayant un revenu inférieur aux blancs, se voient attribuer normalement les plus mauvais logements dans les quartiers les plus désagréables, et une cause raciste, les citoyens blancs du Nord découvrant le problème noir à mesure qu'il se développe. Il est différent de prôner l'égalité raciale et de partager son immeuble avec des noirs ou d'envoyer ses enfants dans une école à majorité noire. C'est cette attitude qui est à la base d'une récente manifestation de parents d'enfants blancs de New-York, qui protestaient contre un projet de déségrégation des écoles de la ville, grâce à la mise en place d'un système de transport d'enfants par autobus.

UNE BATAILLE DE LONGUE HALEINE

La ségrégation dans le domaine scolaire est pourtant une des causes essen-

tielles de l'infériorité des revenus des noirs américains par rapport aux revenus des citoyens blancs. Aucun ministère de l'éducation n'existant aux Etats-Unis, l'enseignement est en effet confié aux autorités locales — un conseil d'enseignement — qui sont chargées de recruter les professeurs et de fixer le montant de leurs émoluments. Il en découle tout naturellement que ce sont les professeurs les moins qualifiés, c'est-à-dire les moins payés, qui se retrouvent dans les écoles « noires ». Ayant une formation moindre que les blancs (ce phénomène est encore accentué par une durée de scolarité moindre, les parents noirs dans leur ensemble n'ayant pas les moyens de payer à leurs enfants des études aussi longues et complètes que les parents blancs), les jeunes noirs se retrouvent très souvent en chômage dès leur sortie de l'école. Et à équivalence de diplômes, on leur préfère au moment de l'embauche des blancs... Pour lutter contre cette discrimination, les projets de loi antiracistes prévoient une proportion obligatoire d'employés de couleur dans chaque entreprise, mais cette clause est violemment attaquée par les milieux sudistes et conservateurs. Afin de favoriser l'adoption de ces textes, certains sénateurs qui en ont pris la défense, parlent maintenant de supprimer cette précision.

En fait il en est presque de même pour chaque paragraphe qui, dépassant un cadre général, impose une mesure restrictive. C'est qu'en effet, le fond du problème noir réside bien là depuis 1862 : comment appliquer un principe que la majorité des Américains acceptent mais qu'ils se refusent à soutenir activement. Chaque nouvelle école intégrée, chaque nouveau restaurant ou hôtel déségrégé représente une victoire sur le racisme ; ces séries de succès ne suffiront pas à donner aux noirs la juste place qu'ils revendiquent au sein de la société américaine tant qu'ils seront acquis malgré l'apathie de la majorité des blancs. Cette bataille de longue haleine aura cependant le mérite d'avoir fait des citoyens noirs américains un des groupes sociaux les plus dynamiques des Etats-Unis. Leur lutte interdite à 160 millions

de blancs de croire sincèrement au conformisme et à la satisfaction de soi qui menacent la patrie du capitalisme.

Jacques AMALRIC.

● AU FOND DU BOURG, de Léonard SAINVILLE

PAS un ami n'aborde en ce moment un Antillais sans interroger : « En quoi consiste le problème, chez vous ? Racisme ? Politique ? Economie ? Est-ce vraiment grave ? »

Voici que, sortant opportunément, le dernier livre de Léonard Sainville promet réponse aux non-initiés.

Déjà, son titre « Au fond du bourg », évocateur des mornes, et ravins campagnards, des mœurs et du langage antillais plonge le lecteur né aux Caraïbes dans son atmosphère familière.

Une lumineuse bande jaune-or annonce « Le premier roman qui traite des luttes sociales aux Antilles d'expression française ».

« Qui traite » en toute modération. Sans prétendre solutionner. Ni même tout exposer.

En effet, la question, beaucoup trop complexe pour être embrassée en son ensemble dans un seul roman, fût-il parfait, ne montre ici que tels et tels de ses aspects. Au moins ont-ils le mérite de la sincérité, de la véracité.

Sans parti pris, d'une plume honnête et sobre, l'auteur présente une situation vraie, des personnages parfaitement vraisemblables. Aucune exploitation littéraire du pittoresque et de l'exotisme du cadre. Le tableau, tracé sans bavure, d'un style dépouillé, d'hommes, tels quels, ni meilleurs ni pires que les autres.

Travailleurs des champs de condition modeste, voire pitoyable, mais courageux, solidaires, généreux... Petits bourgeois ambitieux et bornés... Gros propriétaires, attachés, comme partout ailleurs, à leurs prérogatives et privilèges, aveugles et sourds à la misère environnante, insoucieux de l'excessif, du dangereux dénivellement social... Couronnant le tout, une administration qu'on

pourrait difficilement taxer de clairvoyance et de justice.

Aux Antilles, dans une abnégation qui frise l'héroïsme, les mères élèvent, au sens complet du terme, leurs fils, leurs filles, haussant, du même coup, inlassablement, le niveau de la classe de couleur.

On peut regretter que, vu la place pitoyable, faite à l'élément féminin du cru dans son récit, l'auteur ait manqué l'occasion de porter, en passant, un témoignage plus équitable, plus véridique sur la femme.

Ni sottise, ni légèreté, elle vaut mieux que les héroïnes du « Fond du bourg ».

Ce reproche, venu sans doute sous ma plume pour justifier une sévérité qu'a priori Sainville me prête, n'entame en rien le mérite de son œuvre. Le roman est de ceux qui se lisent d'un seul trait. Il emporte l'intérêt.

Il n'est d'ailleurs que l'un des numéros-pilotes d'une nouvelle collection, celle des « E.N.M. », les Ecrivains Noirs du Monde.

A ceux-là, nous y sommes déterminés, il sera donné dans l'avenir le moyen de reprendre le dialogue avec le lecteur, plus aisément que par le passé.

Non seulement le lecteur noir, le premier concerné, mais aussi, mais surtout, le blanc d'Europe et d'ailleurs, mal informé des questions « exotiques », le blanc mal à l'aise devant les affiches-réclames chantant les vertus du rhum X ou du déjeuner Z... Celui qui sent que fronts lisses et rires béats sur les images publicitaires figurent l'arbre cachant la forêt... la masse des hommes décidés à sauvegarder leur dignité, pressés de conquérir au soleil leur place en ce monde qui, de plus en plus vite tourne et tourne en rond.

Marie-Magdeleine CARBET.

Dimanche 26 avril, au T.N.P.

Le Prix de la Fraternité sera remis à VERCORS

La décision prise ces jours derniers par le Jury du Prix de la Fraternité est formulée comme suit :

Le Prix de la Fraternité pour l'année 1964 est décerné à Jean Vercors pour l'ensemble de son œuvre, à l'occasion de la création, par le Théâtre National Populaire, de sa pièce « ZOO ou l'ASSASSIN PHILANTROPE », transposition dramatique de son roman « Les Animaux Dénaturés ».

Avec une louable continuité, depuis « Le Silence de la Mer », Vercors s'est attaché à formuler une morale fondant sur l'unité de notre espèce l'intangibilité digne de l'homme et condamnant comme anti-humaines les divisions et les haines liées au racisme.

Cette recherche lucide, le talent par lequel elle s'exprime confèrent à l'œuvre de cet éminent écrivain, dans la littérature et l'humanisme de notre temps, une place de choix que le Jury a entendu souligner.

D'autre part, le Jury salue avec une toute particulière émotion le film « TONNERRE SUR LE MONDE », réalisé sous le patronage de l'Association Mondiale de Lutte contre la Faim, dont le président-fondateur est M. Josué de Castro, film qui est largement diffusé en France par l'Association Française de Lutte contre la Faim et diverses autres organisations dans un esprit de solidarité humaine qui appelle le plus grand respect.

Parmi les multiples productions littéraires et artistiques qui lui ont été soumises et qui témoignent d'une généreuse volonté de servir l'idéal de la fraternité, l'attention du Jury a été spécialement retenue, dans le domaine de la chanson, par deux œuvres émouvantes de Jean FERRAT : « NUIT ET BROUILLARD » et « QUATRE CENTS ENFANTS NOIRS » (Disques Philips) ; dans le domaine sociologique, par l'ouvrage de Michel LAUNAY : « PAYSANS ALGÉRIENS » (Editions du Seuil) et celui d'Albert-Paul LENTIN : « LE DERNIER QUART D'HEURE » (Edition Julliard) ; dans le domaine cinématographique, par le film de Maurice DELBEZ : « RUE DES CASCADES ».

LE JURY

Le Jury du Prix de la Fraternité est composé des personnalités suivantes :

Mme Marcelle AUCLAIR, écrivain ; MM. Marcel ACHARD, de l'Académie Française ; George BESSON, critique d'art ; René CLOZIER, inspecteur général de l'Éducation Nationale ; Louis DAQUIN, cinéaste ; Odet DENYS, avocat à la Cour ; Hubert DESCHAMPS, professeur à la Sorbonne ; Alioune DIOP, écrivain ; Jean DRESCH, professeur à la Sorbonne ; Jacques FONLUPT-ESPERABER, conseiller d'État honoraire ; Max-Pol FOUCHET, écrivain ; Jean-Paul LE CHANOIS, cinéaste ; Léon LYON-CAEN, premier président honoraire de la Cour de Cassation, président d'honneur du M. R. A. P. ; Jacques MADAULE, écrivain ; François MAURIAC, de l'Académie Française, Prix Nobel ; André MAUROIS, de l'Académie Française ; Louis MARTIN-CHAUFFIER, écrivain ; Jacques NANTET, écrivain ; Charles PALANT, secrétaire général du M.R.A.P. ; Pierre PARAF, président du M.R.A.P. ;

Claude ROY, écrivain ; Georges SADOUL, critique cinématographique.

LES PRÉCÉDENTS LAURÉATS

Fondé en 1955 par le M. R. A. P., le Prix de la Fraternité d'un montant de 1.000 Francs, fut attribué la première fois en 1956 au cinéaste CHRISTIAN-JAQUE pour son film « Si tous les gars du monde ».

Les autres lauréats ont été successivement :

Elsa TRIOLET, pour son roman « Le Rendez-vous des Étrangers » ;

Georges NEVEUX, Marguerite JAMOIS et Pascale AUDRET pour l'adaptation, la réalisation et l'interprétation du Journal d'Anne Frank au théâtre.

Jules ISAAC, pour l'ensemble de son œuvre, à l'occasion de la réédition de « Jésus et Israël » ;

Jules ROY, pour son livre « La guerre d'Algérie » ;

Robert MERLE pour son roman « L'Île » ;

Jean SCHMIDT pour son film « Kriss Romani » ;

REMISE DU PRIX

Nulles circonstances ne pouvaient être mieux choisies, cette année, pour la remise du Prix à Jean Vercors, que la soirée du 15^e anniversaire du M. R. A. P., au Théâtre National Populaire, où la pièce « ZOO » a créée et poursuivra sa carrière pendant deux ans encore.

C'est devant une grande affluence et, en présence d'un grand nombre de personnalités éminentes qu'aura lieu cette importante manifestation.

SAMSON

le grand film de A. WADJA

Si ce n'est déjà fait, hâtez-vous de retenir vos places (1) pour la grande soirée de gala qui aura lieu le dimanche 26 avril au Palais de Chaillot pour le 15^e anniversaire du M.R.A.P.

Au cours de cette grande manifestation antiraciste, sera projeté pour la première fois en France, le film « Samson », du célèbre cinéaste polonais Andrzej Wajda, l'auteur de « Cendre et Diamant » et de « Kanal ». C'est un événement, non seulement parce que ce film est consacré au ghetto de Varsovie, qui s'insurgeait il y a juste 21 ans, mais parce que, sélectionné pour le Festival de Venise 1962, il était depuis longtemps attendu. C'est le mérite de la société « Pleins Feux sur les Hommes et sur le Monde » d'avoir décidé sa distribution. Salué il y a deux ans par les éloges unanimes des critiques, « Sam-

son » est promis à une longue et brillante carrière.

Le jeune acteur français Serge Merlin, qui tient le rôle principal, sera présent dans la salle, où l'on verra également de nombreuses personnalités françaises et étrangères, entourant les lauréats du Prix de la Fraternité.

Première des grandes manifestations prévues pour le 15^e anniversaire du M.R.A.P., cette soirée marquera une date importante dans la vie de notre Mouvement. Vous qui approuvez notre action, ne manquez pas d'assister à cette chaleureuse rencontre dédiée à la fraternité des hommes et à la paix.

(1) Billets à 4 F. 50, 6 F. 60 et 8 F. 80, en location au T.N.P. et au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris (2^e) (GUT. 00-57).

Les commentaires de la presse

Voici quelques extraits des articles parus dans la presse, lors de la présentation de Samson au Festival de Venise.

« Il est certes étonnant d'avoir à qualifier Wajda de cinéaste « existentiel », alors que sa réputation d'esthète le rangeait plutôt parmi les apparentés de l'esthétisme polonais. Mais si le fond révèle des choix philosophiques, la forme reste fidèle au style de Wajda, récit poétisant, volontairement nébuleux, riche de symboles, fuyant l'anecdote et la facilité. Incarné par Serge Mer-

lin, Samson est l'un des plus passionnants personnages du cinéma polonais. » (H. Chappier, dans COMBAT.)

« Samson a trouvé en notre compatriote Serge Merlin un interprète d'une sobriété émouvante. (...) »

« Le metteur en scène raconte cette histoire terrible avec infiniment de talent. » (PARIS-PRESSE.)

« Samson est une œuvre ingénieuse, émouvante et belle, et qui nous révèle un jeune acteur français de tout premier rang : Serge Merlin. » (Morvan Lebesque, dans L'EXPRESS.)

« Le « Fellini de Varsovie » — c'est ainsi que l'on surnomme Andrzej Wajda en Pologne — a présenté à Venise une œuvre sévère, violente et cruelle : « Samson », histoire d'un jeune juif évadé du ghetto pendant la dernière guerre mondiale. Paradoxalement, le film de Wajda nous fait découvrir un acteur français, Serge Merlin : il fait d'excellents débuts en Pologne. (...) »

« Déjà lauréat à Cannes et Venise, avec Kanal et Cendre et Diamant, Wajda offre cette année une œuvre solide, intelligente et bien faite. » (PARIS-JOUR.)

« Le déroulement de ce récit sans construction dramatique et presque sans événements, ne se plie pas aux règles habituelles. C'est une longue attente, la chronique d'une longue souffrance tout intérieure. Pour interpréter ce personnage, Wajda a fait appel à un jeune acteur français, Serge Merlin, très influencé par Jean-Louis Barrault. Son interprète qui ne parle pas un mot de polonais et fut donc doublé, a été placé pendant toute la durée du tournage dans un isolement comparable à celui du personnage. Le talent de Wajda a su tirer de cette méthode des effets très sobres qui donnent à ce film difficile une densité et une profondeur certaines. » (TELERAMA.)

« Wajda appartient à cette génération de nouveaux cinéastes qui se sont affirmés dans leur pays et peu après à l'étranger, vers 1956. Ils n'étaient plus des enfants quand ils ont connu la guerre, qui les a marqués et qu'ils ont évoqués, à maintes reprises, dans leurs œuvres. Il n'est donc pas surprenant que Wajda revienne encore aux années d'occupation nazie qu'il nous fait revivre cette fois à travers l'histoire de Samson, un jeune juif en fuite du ghetto de Varsovie. (...) »

« Wajda, sûrement, n'a pas voulu prendre position, mais exposer un problème et ses prolongements. Il l'a fait avec talent, quoique le film souffre de trop de symboles et d'esthétisme. » (LE MONDE.)

« Andrzej Wajda nous offre avec Samson, son film le plus sobre, le plus dépourvu d'effets et le moins suspect de symbolisme malgré la clarté de la parabole que suggère son titre. (...) »

« Il faut louer dans Samson la rigueur du récit et la cohérence de l'interprétation. Jakub Gold est interprété par un Français, Serge Merlin, dont nous risquons fort de relire le nom au générique de films prochains. Les deux femmes sont remarquables dans les deux rôles difficiles : elles s'appellent Alina Janowska et Elzbieta Kepinska. » (FRANCE-OBSERVATEUR.)

Georges WILSON nous dit...



Le théâtre est un moyen d'aider les hommes à se mieux connaître, donc à se comprendre et à se rapprocher. Nous avons l'ambition, au T.N.P., en servant le Théâtre, de servir l'Homme.

La création de « Zoo » correspond pleinement à ce souci, à cette nécessité. Est-il besoin de dire combien nous sommes heureux et fiers que le Prix de la Fraternité soit, à l'occasion de notre réalisation, attribué à l'auteur de Vercors.

Il était tout naturel pour nous, aussi, d'offrir l'hospitalité au très beau film d'Andrzej Wajda, « Samson », à l'occasion du quinzième anniversaire du M.R.A.P.

Georges Wilson.

« TU LEVERAS TON FRONT »...

(Suite de la page 16)

avec tous ceux qui se battent ! (Entre Ezra, en courant, suivi de Miriam et de Jacob.)

EZRA. — Ils arrivent ! Vite ! Au souterrain !

SIMON. — Combien sont-ils ?

EZRA. — Deux ou trois ! Je n'ai pu distinguer ! Au nom du ciel ! Dépêchons !

SIMON. — Ils sont loin ?

EZRA. — Là-bas, derrière... Vite ! Par pitié !

SIMON. — David ? (David fait oui de la tête.) Eva ? (elle est debout, toute prête.) C'est moi qui commence ! (ils se mettent à courir, ensemble, vers la gauche.)

EZRA. — (Qui se trouvait déjà près de la coulisse droite, se retourne, court derrière eux, comme pour les retenir.) Simon ! Où vas-tu, Simon ? L'entrée est par ici ! (Simon, David et Eva sont sortis : Ezra réalise tout à coup, blêmit et, d'un pas traînant, se dirige vers la droite.) Ah, c'est donc ainsi ? Insensés ! Fous ! Sans-cœur !

MIRIAM. — (Dans un murmure.) Le dernier ! (elle se laisse tomber sur les décors.)

EZRA. — Rien n'existe pour eux ! Ni père, ni mère ! Ni foi, ni loi ! Rien ! (il a atteint la coulisse droite, se retourne et appelle) Miriam ! Beau-père ! Qu'attendez-vous ? Plus une seconde à perdre ! Allons !

MIRIAM. — (Brusquement, fort) Non !

EZRA. — (Va vers elle, surpris et inquiet) Qu'as-tu, Miriam ? Il faut entrer dans le souterrain ! Ils sont à côté ! (Miriam, tête baissée, se tait : Ezra se précipite vers Jacob) Beau-père, je vous en supplie, beau-père ! Dites-lui !

JACOB. — (Sans une parole, s'assoit par terre, ferme les yeux ; ses lèvres remuent, en silence ; ses épaules se balancent, très doucement, d'avant en arrière.)

EZRA. — Qu'est-ce qui se passe ? Mais ce n'est pas possible ! (il revient vers Miriam, la saisit par les épaules) Miriam, au nom du ciel !

MIRIAM. — (Lève la tête, le visage haineux) Non ! Non, te dis-je !

« TU LEVERAS TON FRONT! »

Comment vivre, comment mourir lorsqu'on est juif dans le ghetto de Varsovie ? Tel est le problème posé en termes bouleversants par Henri Slovès dans sa pièce « Tu leveras ton front », jouée à partir du 21 avril au Studio des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne à Paris. Les personnages mis en scène, sont les derniers survivants du ghetto, six mois après l'écrasement militaire des insurgés : trois combattants, le père, la mère et le grand-père de l'un d'eux, l'ancien gardien du Temple errant dans les ruines, figurent diverses positions possibles, correspondant en fait à des réalités historiques et, plus encore, humaines. Dans l'extrait que nous reproduisons ici, et qui se situe au centre de l'œuvre, on assiste à la confrontation des thèses opposées, et débattues au cours de ce drame où l'horreur d'un temps maudit donne à l'amour, à la vie, comme à la mort des dimensions épiques. Il faut être reconnaissant à Henri Slovès, de nous offrir, en ce XXI^e anniversaire de la révolte du Ghetto, cette œuvre forte et vraie.

La distribution comprend Samson Fainsilber, Pierre Asso, Marie Mergely, Jenny Bellay, Pierre Perney, Saddy Rebbot, Alexis Nitzer, Marcel Champel et Marc Eyraud.

DAVID. — (Entre.) Tu m'as fait appeler, Simon ?

SIMON. — Oui. (Il réfléchit.) Tout est calme ?

DAVID. — Pour le moment. Je viens de faire une reconnaissance, dans ces ruines. Excellents débris, derrière chaque pan de mur. J'ai placé le corps bien en évidence. Ils l'apercevront de loin.

EVA. — Voici l'aube !

DAVID. — (Regarde sa montre.) Cinq heures cinq. La patrouille sera là bientôt.

SIMON. — Rien d'autre à signaler ?

DAVID. — Rien.

SIMON. — (Lentement.) Chez moi — si... (un silence; ils le regardent surpris.) Il y a par ici un abri secret... Une cache souterraine.

DAVID. — Par ici ?

SIMON. — Sous nos pieds. Je l'ai visitée.

DAVID. — Tu as pu entrer ?

SIMON. — Oui. La meilleure cache que j'aie jamais vue. Eau, lumière, beaucoup de ravitaillement. Même un poste de radio (Un silence.) La cache est à mon père.

DAVID. — Alors ?

SIMON. — Mon père... nous offre... son hospitalité...

EVA. — A nous tous ?

SIMON. — Oui. A nous tous ! C'est à peine croyable, mais pourtant vrai. Bien entendu, il a commencé par moi, mais dut se résigner — d'abord à toi et finalement, à David aussi...

EVA. — (Sa voix tremble d'émotion.) L'hospitalité — comment ?... Pourquoi ?

SIMON. — Tout simplement. Pour nous sauver la vie... On attendra ensemble la fin de la guerre...

DAVID. — (Avec un long sifflement.) Et qu'as-tu répondu ?

SIMON. — Ma réponse a moins d'importance. Ce qui importe vraiment,

c'est ce que nous répondrons ensemble — toi, Eva et moi.

DAVID. — (Sourit.) C'est-à-dire — une réunion ?

SIMON. — Une réunion ! (un silence) Qui demande la parole ?



De gauche à droite : Pierre Perney (David), Jenny Bellay (Eva), Saddy Rebbot (Simon) pendant une répétition.

EVA. — Ne pourrait-on pas... transformer le souterrain en... en point de combat... je ne sais pas, moi... en poste de commandement ?

SIMON. — (Lentement.) Peut-être... A condition — d'employer la force, contre mon père...

EVA. — Et il y a... Il y a de l'eau — là-bas ?

SIMON. — Oui, de l'eau... Beaucoup... Un puits... Et des bancs... Des matelas... Même des draps... (un silence).

DAVID. — (Souriant.) A propos de réunions... Il nous arrivait, naguère, en ghetto, de débattre, dans des réunions extrêmement importantes, un seul et unique point à l'ordre du jour : quand et comment — mourir... Les discussions, passionnantes, se prolongeaient des nuits entières... (il rit, devient grave, regarde sa montre). Il est cinq heures douze maintenant ! Tout à l'heure, il fera jour. Ils peuvent être là dans quelques instants. (Un temps) Eva est fatiguée, Simon !

SIMON. — (Bas.) Je le sais...

EVA. — Mais non !

DAVID. — Si. Très fatiguée. Peut-être même, malade.

SIMON. — (Comme avant.) Je le sais...

EVA. — Que vas-tu encore inventer ?

DAVID. — Ton projet de tenter une sortie, est-ce que tu le maintiens ?

SIMON. — (Après un temps.) Il le

SIMON. — Les ailes du destin ! Que n'ont-elles pas couvert ! Notre douleur, nos larmes, notre sang ! Que n'ont-elles enveloppé, étouffé ! Notre cri même ! Vous avez vu mon grand-père ! Les souffrances ? Qu'est-ce, pour lui, des souffrances ? Lorsqu'on t'abaisse, c'est en réalité une élévation, car Dieu préfère celui qui a les yeux baissés... Or nous, nous ne voulons pas avoir les yeux baissés... Et mon père ? Il a trouvé une consolation, lui aussi. Aucun autre peuple n'a jamais subi de telles épreuves, n'a été aussi purifié — dans les larmes et dans la mort... Encore les ailes du destin ! Notre grand, notre noble destin — une belle mort, une mort pure ! Et tenez, même à l'abri central, rue Mila 18, il y avait encore du jeu de destin ! Un rescapé devait relater par suite : au dernier moment, lorsque les camarades voyaient les nappes de gaz envahir les coins les plus reculés du souterrain, ils décidèrent de se donner la mort ! Ensemble, fraternellement, comme on rompt le pain, ils se mirent à rompre la vie, pour commuer dans la mort ! Dans un geste sublime, le quartier général de l'insurrection du ghetto d'aujourd'hui est brusquement redevenu une vieille, très vieille communauté juive, une sainte communauté d'autrefois, cernée par l'ennemi qui enfonçait les murailles ! Comme au temps de jadis, on mit fin à ses jours, de ses propres mains, à l'heure choisie par soi-même, sans être souillé par la main de l'ennemi, pour la sanctification du nom de l'Éternel ! Encore et toujours — notre destin ! Et accepté ! Et sanctifié par notre propre sang !

DAVID. — Tais-toi Simon ! Tu manques affreusement d'imagination ! C'est presque du sacrilège, ce que tu viens de dire !

SIMON. — Sacrilège ? Parlons-en ! Il n'y a qu'une chose de sacrée, en ce moment, qu'une seule — tu entends ? — le combat ! (il crie presque). Rien d'autre ne compte ! Rien n'existe ! (un temps, plus calme). Du fond même de l'abîme, dans le malheur et la désolation infinis — oui, en vérité, infinis ! — nous avons levé le front pour dire : non au destin. Le dire passionnément, certes, mais calmement, avec une détermination froide ! Non pas en désespérés ! Nous ne sommes pas des désespérés ! Nous disons simplement, calmement : non, à ce destin cruel, aveugle, insensé. Alors, il faut que le non soit dur comme roc — pour tout, à tout, à tous ! (un silence; il prend la main d'Eva et, très doux) Eva, je te demande pardon, je n'irai pas dans le souterrain.

DAVID. — Même si nous pouvions l'utiliser comme point de combat ?

SIMON. — Même alors ! (un temps). Si je m'étais trouvé, ce jour-là, dans l'abri central et qu'un ordre ait été donné — ordre du commandant ! — je n'aurais pas hésité un seul instant. Comme tous les camarades, j'aurais mis fin à mes jours. Mais ici, le commandant, c'est moi ! Vous m'avez nommé vous-mêmes, toi et Eva ! Vous pouvez modifier votre choix. Je refuse de me suicider ! Tomber au combat, oui ! Mettre fin à ses jours — non ! A cela aussi — non ! (un temps.)

DAVID. — (Bas.) L'épopée du ghetto se termine, Simon !

SIMON. — La bataille du ghetto, oui, elle est terminée ! Mais la guerre continue !

DAVID. — Nous ne nous appartenons plus — tu ne le vois pas ? Nous sommes déjà — la légende !

SIMON. — On dirait, tu as peur de survivre !

DAVID. — Ce n'est pas une peur de soldat ?

SIMON. — La venue de Yan est un message, un ordre : il faut rejoindre le front ! Gagner les bois !

DAVID. — C'est dans les ruines que passe toujours notre front. Chaque instant de durée est une nouvelle victoire !

SIMON. — Victoire d'ombres !

DAVID. — Mais nous sommes des ombres !

SIMON. — Non ! Notre place est partout où se déroule la lutte ! Partout où l'on livre bataille ! Parmi tous ceux,

(Suite page 15.)

ENFIN ! Un Club de Disques qui comble TOUS les goûts

VOUS INVITE A ACCEPTER
Le Concert de Choix UN MICROSILLON 250 F
33 TOURS
POUR SEULEMENT 250



Pouvons-nous vous en envoyer un, sans aucune obligation de votre part ? Choisissez simplement un de ces quatre microsillons 17 cm 33 tours, illustrés ici et inscrivez-le sur le bon ci-dessous. Dès que nous recevrons votre bon, nous vous en verrons le disque de votre choix pour seulement 2,50 F.

Pourquoi un prix aussi bas ?

Chacun des microsillons décrits ci-dessus vous coûterait normalement dans les 10 F. Nous vous en offrons un pour 2,50 F seulement car nous voulons vous convaincre des heures d'écoute délicieuses que vous offre aujourd'hui un microsillon 33 tours et de la détente agréable que peut vous apporter un bon disque.

La commande d'un de ces disques ne vous oblige en aucune façon à nous en acheter d'autres par la suite. Nous réserverons provisoirement à votre nom et sans obligation de votre part une adhésion à cette nouvelle et passionnante formule créée par la Guilde Internationale du Disque « Concert de Choix ». Vous ne vous engagez qu'à nous informer, après avoir écouté ce disque d'essai, si vous voulez ou non profiter de

BON POUR UN MICROSILLON SEULEMENT 2,50

Guilde Internationale du Disque, 97, rue Jean-Jaurès, Levallois-Perret (Seine)

Veuillez m'envoyer le disque d'essai que j'ai indiqué ci-dessous et me réserver une adhésion au « Concert de Choix » le nouveau et passionnant Club de Disques décrit ici. Si après avoir reçu mon disque je décide de ne pas devenir membre du « Concert de Choix » je n'aurai qu'à vous écrire dans les dix jours « Annulez ma réservation ». Sinon, ma réservation sera automatiquement confirmée. De toute façon, je peux garder le disque pour seulement 2,50 F.

CLASSIQUE MUSIQUE LEGÈRE FOLKLORE VARIÉTÉS

Signature : (obligatoire)
(Signature des parents si vous n'avez pas 21 ans) C. 524

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Dépt : _____

ce nouveau et avantageux Club de Disque. Si vous ne le voulez pas, écrivez-nous simplement « Annulez ma réservation » dans les dix jours qui auront suivi la réception de notre envoi.

De toute façon, vous pourrez garder le disque d'essai pour 2,50 F seulement.

Voici comment fonctionne le « Concert de Choix ». Tous les trimestres, le « Concert de Choix » vous propose, au moyen d'un bulletin illustré, 4 magnifiques nouveaux microsillons 30 cm :

- Un bel enregistrement de musique légère
- Un superbe microsillon classique
- Un disque de folklore français ou international
- Un disque de variétés entraînant.

Dans le cas où votre préférence irait vers une autre catégorie que celle indiquée par le choix de votre disque d'essai, vous pourriez nous renvoyer la carte que nous vous fournissons avec le bulletin en indiquant le nouvel enregistrement choisi.

Si vous n'indiquez rien, nous vous enverrons le « Concert de Choix » de votre catégorie : un disque de musique légère si vous préférez la musique légère, un disque de variétés si vous préférez les succès du jour, etc...

Les disques sélectionnés sont toujours de nouveaux enregistrements 30 cm comportant presque une heure entière de merveilleuse musique et ils ne coûtent que 18,20 F — 1,55 de frais de port et d'emballage, soit jusqu'à 15 F de moins que les prix du commerce.

La seule obligation de nos adhérents est d'acheter un minimum de 4 disques par an. Vous n'êtes pas obligés d'accepter les disques qui ne vous plaisent pas. Vous pouvez choisir parmi les 16 merveilleux enregistrements du « Concert de Choix » ou alors puiser dans le vaste répertoire de la Guilde qui comprend des dizaines de magnifiques microsillons de tous les genres, et tous à des prix qu'il faut voir.

Ne vous décidez pas de suite ! Écoutez d'abord le disque d'essai. Sans aucune obligation, vous aurez obtenu un enregistrement de votre choix pour 2,50 F seulement, mais ne tardez pas s'il vous plaît ! Nous ne pouvons vous promettre de renouveler cette offre. Choisissez maintenant le disque que vous voulez, indiquez-le sur le bon ci-dessous et renvoyez-le nous aujourd'hui même.

Guilde Internationale du Disque, 97, rue Jean-Jaurès, Levallois-Perret (Seine)

**Tarifs réduits
pour les lecteurs
de « Droit et Liberté »**

Sur présentation de ce journal, une réduction sensible sera accordée pour tous les billets, aux guichets du Studio des Champs Élysées, pour toutes les représentations de la pièce « Tu leveras ton front ».

DAVID. — Une petite romantique attendue ! Le destin qui avait des ailes ? Première nouvelle ! Cinq heures dix, les amis, il faut prendre une décision.